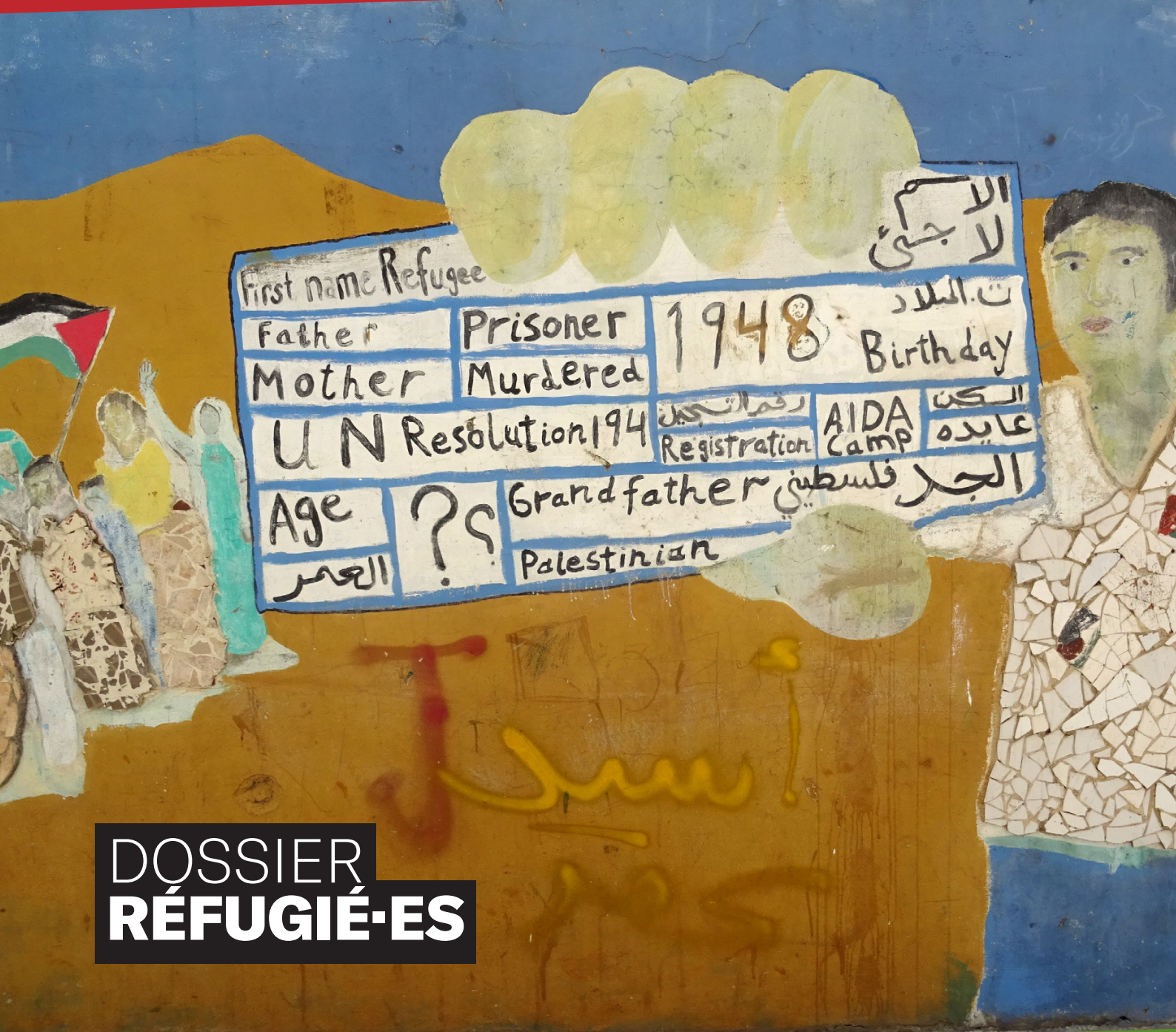




Palestine Solidarité

86

octobre 2023 | 3 €



DOSSIER
RÉFUGIÉ·ES

> Haggai Matar, directeur de +972mag.com : en Israël tout est aujourd'hui possible
> Entretien avec Rima Hassan, présidente de l'OCR



Ce conseil national, dernier de la mandature, précède le congrès des 2 et 3 décembre et le prépare : il revêtait donc une importance particulière. Il s'est ouvert par un hommage à notre ami Guy Périer, qui nous a quittés brutalement lors du dernier CN de juin ; rappelons qu'un hommage lui avait été rendu dès le numéro de PalSol de cet été.

La situation et les perspectives politiques connaissent une accélération vers le pire : dépossession, nettoyage ethnique planifié (harcèlements, violences, meurtres), après répression participent d'une annexion à présent avouée : une « administration des colonies » confiée à un civil (Smotrich) a été mise en place par le gouvernement Netanyahu avec nombre de mesures variées : routes, découpage du Territoire palestinien, plans « archéologiques », développement « touristique » près de Jéricho, nouvelles colonies à Hébron, à Jérusalem-Est, logements nouveaux innombrables y compris à Jérusalem-Est ; Oslo est bien « mort » : le nombre de colons a quadruplé en Cisjordanie (passant à 465 000) et doublé à Jérusalem (230 000). L'Autorité palestinienne semble jouer le « jeu » sécuritaire israélien... Pour sa survie ? À ces menaces mortelles pour les Palestiniens, qui répond ? Pas l'UE. Pas la France. En tout cas pas à haute voix.

L'AFPS fait face : par sa campagne contre l'implication de Carrefour dans la colonisation israélienne (8 colonies concernées) ; par l'accueil de représentants de *Breaking The Silence* (du 4 au 16 décembre) qui rencontreront parlementaires, ministères et médias (ils seront au CN le 16 décembre) ; par son implication dans la campagne « pour la libération de Marwan Barghouti et de tous les prisonniers politiques palestiniens », à l'initiative de Mme Fadwa Barghouti, venue en France, en s'appuyant sur l'extraordinaire popularité de M. Barghouti, souvent comparé à Nelson Mandela. Dans le cadre de sa campagne des villes contre l'apartheid, l'AFPS invite les groupes locaux à prendre contact avec les municipalités sur l'opportunité de jumelages avec des villes palestiniennes.

Notre soutien à la résistance populaire continue d'être indispensable pour le combat pour garder la terre ; pour défendre et protéger les défenseurs des droits humains ciblés par l'occupant ; concrètement ce sont des actions telles que des missions de jeunes, participer à la plantation d'arbres... D'autres d'actions seront bientôt proposées d'ici la fin de l'année. acheter des fournitures scolaires aux enfants que l'occupant veut déscolariser, des vêtements chauds pour les bergers...

Notre campagne internationale contre l'apartheid israélien se développe depuis décembre 2022. L'AFPS est présente dans toutes les coalitions qui sont au cœur de la question. Nous entendons continuer à œuvrer pour la reconnaissance de cette réalité.

Appels à actions à venir : 9 novembre, pour un monde sans murs, 20 novembre, journée internationale des droits de l'enfant (palestinien) ; 29 novembre, solidarité internationale avec le peuple palestinien ; Mme Mariam Abu Daqqa, de Gaza, combattante des droits des femmes et soutien aux prisonnières politiques palestiniennes effectue une tournée jusqu'au 11 novembre.

Le CN a ensuite préparé le congrès : selon nos statuts (art. 8.2) : « L'association se réunit en congrès ordinaire tous les trois ans. [...] La convocation, le projet d'ordre du jour, le rapport d'activité et le rapport financier de l'Association depuis le congrès précédent, le rapport d'orientation, ainsi que les éventuelles résolutions proposées par le conseil national doivent être communiqués aux groupes locaux au moins 30 jours avant la tenue du congrès, à charge pour les responsables des groupes locaux de les communiquer aux délégués désignés. » Ils le seront dès le lendemain du CN.

Le rapport d'orientation, par ses analyses et ses propositions, a suscité des échanges nourris durant près de trois heures ! Il a été adopté à l'unanimité. Le rapport d'activité a été salué pour sa rigueur et sa fidélité, et approuvé.

Les comptes de l'exercice 2022 ont été présentés, explicités et approuvés à l'unanimité, de même que le bilan financier et l'affectation des résultats. La commissaire aux comptes, invitée pour l'occasion les a certifiés comme réguliers et fidèles, après s'être félicitée de la qualité du travail fait avec l'AFPS. Il a été décidé de faire passer le prix de notre revue Palestine Solidarité de 5 à 7 euros pour un abonnement d'un an (adhérents), de 9 à 12 euros pour les non adhérents, et de 3 à 4 euros à l'unité.

Questions diverses : notre attention est attirée sur le renouvellement du Conseil et du Bureau national : de nouvelles candidatures seront nécessaires.

Rendez-vous les 2 et 3 décembre à Montreuil !

Jacques Fröchen

LA SEULE REVUE FRANÇAISE ENTIÈREMENT CONSACRÉE À L'ACTUALITÉ PALESTINIENNE !

Palestine Solidarité

Chaque trimestre, retrouvez des entretiens exclusifs avec des artistes, intellectuel·les et militant·es de Palestine et d'ailleurs ainsi que des reportages, des analyses et des recommandations culturelles !

S'ABONNER POUR SEULEMENT 9€/AN !

https://bit.ly/3ntM5TJ

Dans ce numéro

- 2 Échos du Conseil national des 30 septembre et 1^{er} octobre 2023
- 3 Édito
- 4-5 Chroniques ordinaires de l'occupation
- 6 Haggai Matar : « En Israël, tout est aujourd'hui possible »
- 8 Cynique, malhonnête et malveillant, les arguments d'un propagandiste israélien
- 10 Démocratie, colonisation et suprématisme juif
- 11-12 Fiche formation
- 13 Réfugiés et diaspora
- 14 Ce que vous devez savoir sur les réfugiés palestiniens
- 15 L'UNRWA
- 17 Réfugiés et déplacés internes : premières victimes du crime d'apartheid
- 19 Entretien avec Rima Hassan, présidente de l'Observatoire des camps de réfugiés (OCR)
- 21-23 Témoignages
- 24 Les oubliés du Liban
- 25 Séjour en Palestine : des jeunes à la rencontre de la Résistance palestinienne
- 26 L'AFPS à la Fête de l'Humanité
- 27 Entretien avec Jamal Juma
- 28 L'AFPS aux Amfis 2023 de LFI à Valence
- 28 L'AFPS à l'université d'été des mouvements sociaux
- 29 Alam, de Firas Khoury
- 30 La Palestine en 50 portraits, de la préhistoire à nos jours
- 31 Palestine en campagne 2023

© Photo de couverture : Mireille Sève

Parodie d'une carte de réfugié-e peinte sur un mur à l'entrée du camp de réfugié-es d'Aïda à Bethléem, mars 2022

Trente ans après Oslo, un changement de logique s'impose

Trente ans après les accords d'Oslo, on ne sait pas s'il faut parler de commémoration, d'enterrement, ou tout simplement de désastre. Certains d'entre nous y croyaient, et j'en faisais partie. On voulait croire au pari de l'intelligence, de la réconciliation, de la dynamique positive d'une reconnaissance mutuelle.

Il est largement reconnu aujourd'hui que ces accords étaient totalement déséquilibrés. Ils ne prévoyaient pas l'arrêt total de la colonisation, Israël ne reconnaissait pas l'État de Palestine, et les questions essentielles de Jérusalem et du retour des réfugiés étaient remises à plus tard. L'Union européenne était l'inspirateur de ces accords, et les États-Unis en étaient les parrains. Alors qu'une intervention forte et continue de leur part aurait été nécessaire pour que ces accords portent réellement une dynamique positive, les États-Unis ont failli à leur rôle, et l'Union européenne a organisé son impuissance. Ainsi, la ratification de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël, entré en vigueur le 1^{er} juin 2000, était censée encourager la paix : un mois plus tard, Bill Clinton et Ehud Barak organisaient leur trahison en faisant porter à Yasser Arafat la responsabilité de l'échec des discussions de Camp David.

Derrière le terme convenu de « processus de paix », l'État d'Israël a organisé la colonisation du territoire palestinien occupé, approfondi la fragmentation du peuple palestinien, construit le mur, chassé les institutions palestiniennes de Jérusalem, tout en faisant payer par la communauté internationale le prix de l'occupation. Malgré les succès diplomatiques remportés par l'État de Palestine, dont son admission à l'ONU en 2012, le bilan de cette période est un désastre pour les Palestiniens.

C'est aussi, pour le moins, un désastre moral pour les États-Unis, l'Union européenne et nombre d'États dont la France, qui ont poussé les dirigeants palestiniens à des concessions inédites pour la promesse d'un avenir qu'ils n'ont pas réellement soutenu.

La question israélo-palestinienne reste centrale, tout particulièrement dans la perte très profonde de la crédibilité du « monde occidental », incapable d'imposer le droit international qu'il invoque sans cesse, dans une situation dont les anciennes puissances

coloniales portent une très lourde part de responsabilité.

En ce moment, les États-Unis tentent d'obtenir de l'Arabie saoudite, à grands coups de promesses, un accord de normalisation avec Israël, oui, l'Israël de Netanyahu, de Smotrich et de Ben Gvir. L'Union européenne lui emboîte le pas, en couvrant une future trahison possible par une pitoyable initiative censée favoriser la paix.

Il est temps, il est vraiment temps, que nos autorités comprennent que ces tentatives dérisoires ne trompent plus personne. S'il faut retenir une leçon, trente ans après les accords d'Oslo, c'est que l'on ne bâtit pas la paix sur l'injustice, le déni du droit, l'absence totale de mesures contraignantes pour faire appliquer le droit par l'État d'Israël qui ne connaît que la loi du plus fort.

Les Palestiniens subissent sur le terrain, tous les jours, les violences coordonnées de l'armée d'occupation et des colons, le processus de nettoyage ethnique, l'enfermement à Gaza, le déni des droits des réfugiés. Ils résistent avec un courage admirable et ne lâchent rien : nous sommes à leurs côtés, de toutes nos forces.

Au-delà de ce combat quotidien, le peuple palestinien a un besoin impérieux d'une protection internationale, et la seule protection possible aujourd'hui, c'est celle des sanctions.

Face à une autorité palestinienne contestée, et à son dirigeant discrédité, il a aussi besoin de retrouver, par des voies démocratiques, une direction renouvelée et légitime.

Il a surtout besoin qu'on le soutienne dans son combat fondamental, contre l'apartheid et pour l'égalité des droits.

Ce combat pour la reconnaissance internationale de la réalité de l'apartheid, et pour la mise en place de mesures sérieuses pour l'éliminer comme cela avait été le cas pour l'Afrique du Sud, s'organise au plan international et ne fait que commencer. Nous comptons y prendre toute notre part dans l'unité la plus large.

Nous interpellons les autorités françaises pour qu'elles s'engagent clairement dans ce sens, et nous continuerons à le faire sans relâche.

Après le désastre d'Oslo, c'est la première condition pour la construction d'un avenir crédible.

Bertrand Heilbronn, 2 octobre 2023

CYNISME ET PERVERSITÉ

À Masafer Yatta les forces d'occupation israéliennes ont confisqué tous les véhicules et le matériel agricole motorisé parce qu'ils pourraient « perturber » leurs exercices militaires, cette zone ayant été décrétée « zone de tir 918 ». Raison pour

laquelle il faut aussi organiser le transfert forcé de sa population palestinienne. La colonisation a des exigences que le droit international ne connaît pas.

FL

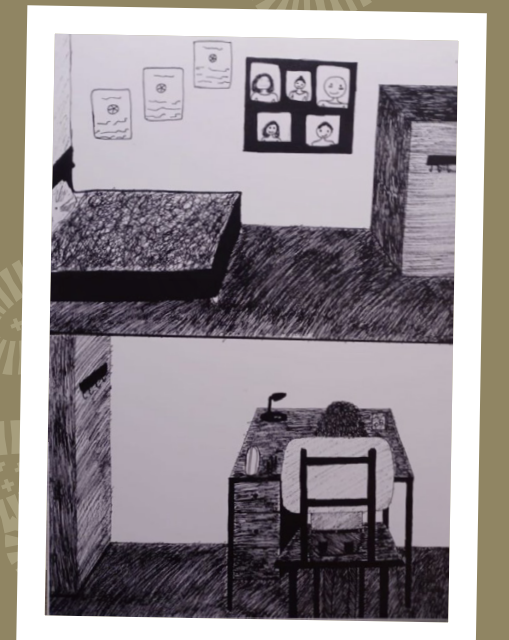
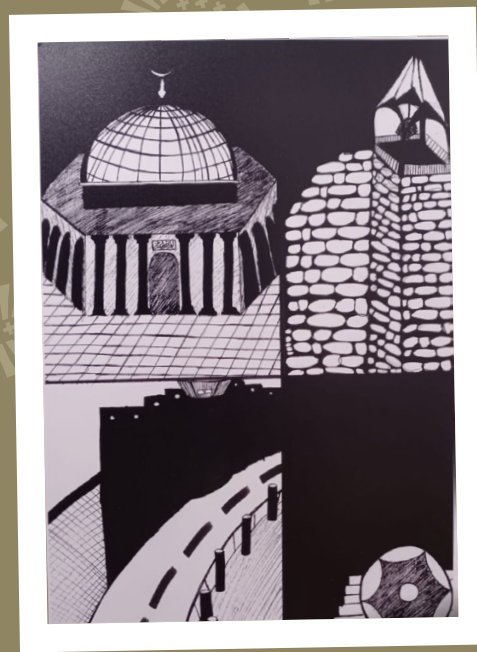
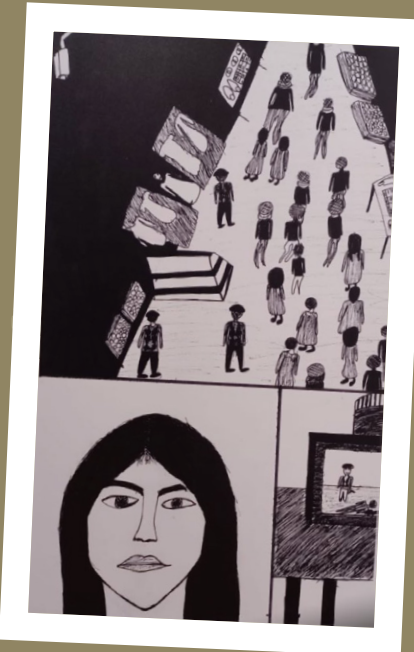
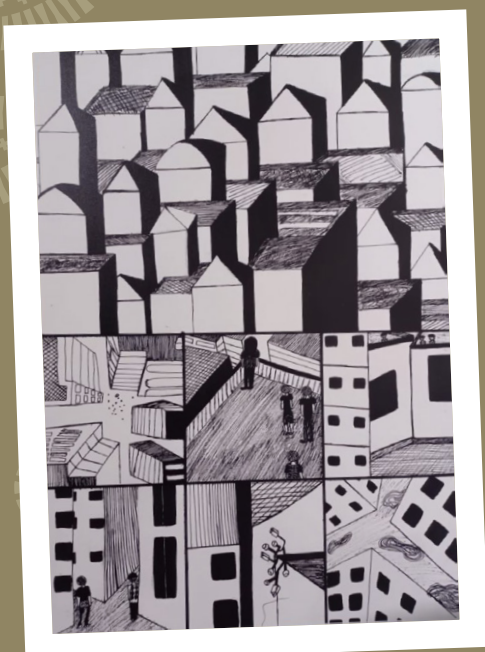
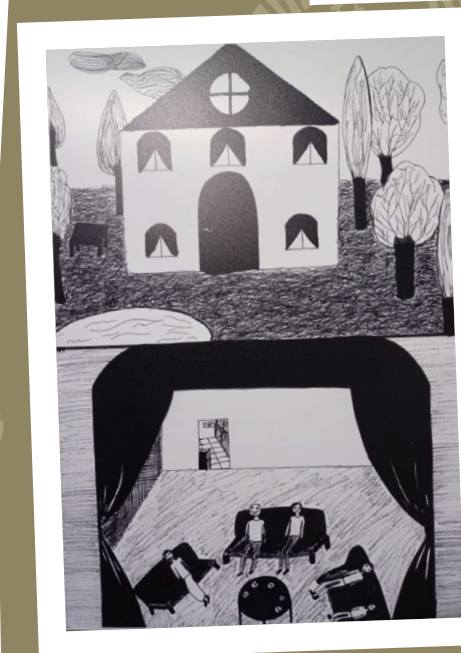
COMPLICITÉS FRANÇAISES

L'ambassadeur de France en Israël Éric Danon a quitté ses fonctions fin juillet. À cette occasion il s'est délivré un satisfecit absolu au cours d'une interview où il apparaît rayonnant. Il a fait du bon travail ! Fier du développement de la coopération militaire et sécuritaire, du développement des échanges commerciaux, d'avoir rencontré tous les Israéliens « quelle que soit leur origine » : russes, polonais, éthiopiens, roumains, maghrébins... Les Palestiniens de 48, n'ont pas eu cet honneur. « Israël

le pays dans lequel on peut être juif comme on veut », dit-il admiratif. Les Palestiniens ? À peine le mot est-il cité ; des droits humains et de ses violations, il n'en est pas question. Les attaques contre la démocratie sont une affaire interne sans conséquence pour les relations franco-israéliennes.

Et Jérusalem est la ville israélienne dont le visiteur ne sort pas indemne.

FL



NAKBA SCÈNES DE LA VIE « QUOTIDIENNE »

Dessins réalisés par Salma Ayed, 11 ans, vivant dans le camp de réfugiés d'Aïda, à Bethléem.

Haggai Matar : « En Israël, tout est aujourd'hui possible »

Directeur du média alternatif israélien + 972mag.com, Haggai Matar et son équipe couvrent depuis de nombreuses années l'actualité en Israël et dans les Territoires palestiniens, avec un regard résolument anticolonial. Face à toutes les tensions qui traversent la société israélienne, il paraît être bien placé pour dresser un panorama global et tracer quelques perspectives possibles.

Au moment où cette interview est réalisée, Israël est secoué par une révolte de réfugiés érythréens. Dans quelle mesure ces événements sont-ils liés à l'actualité de révolte générale dans le pays ?

H. G. : Notre État se rend coupable d'une double politique : soutenir la dictature en Érythrée et refuser d'accorder le statut de réfugiés aux Érythréens qui se réfugient chez nous. Ils vivent dans des conditions impossibles. C'est dans ce contexte, qu'en apprenant qu'un événement en soutien au régime érythréen allait se tenir à Tel-Aviv, que de nombreux Érythréens se sont rassemblés pour perturber l'événement au sein de leur ambassade.

La répression a été extrêmement violente et disproportionnée. De mémoire, nous n'avons jamais vu de policiers tirer à balles réelles au milieu de Tel-Aviv, et de tels actes auraient été impensables sur des manifestants juifs.

Une autre lutte est menée par les Palestiniens d'Israël contre la violence au sein de leur communauté, mais elle semble masquée par le focus médiatique sur la protestation à l'encontre de la réforme juridique du gouvernement Netanyahu.

H. G. : Oui, mais en même temps la protestation contre ce gouvernement est historique, à la fois dans sa proportion, sa durée et l'hétérogénéité des courants qui s'agrègent pour manifester ensemble. Nous avons près de 30 % de citoyens qui ont participé ou qui continuent de participer, chaque samedi, à des manifestations. C'est énorme.

La protestation met aux prises les défenseurs d'une démocratie libérale, dont j'estime qu'elle n'a jamais réellement existé ici, à un régime religieux autoritaire. Une partie du monde peut se sentir solidaire de ces manifestants qui clament leur attachement à la démocratie. Dès lors, ce n'est pas seulement la lutte des Palestiniens d'Israël qui est masquée, c'est quasiment tout le reste de l'actualité.

Or, dans les faits, ces différentes luttes sont intimement connectées. Nous avons publié de nombreux articles qui montrent à quel point ce gouvernement a l'apartheid comme matrice idéologique, mais aussi que le crime organisé est la résultante de cet apartheid. La communauté palestinienne a été marginalisée année après année, souffrant par exemple d'un manque de sécurité policière, alors même qu'il s'agit d'une de leurs demandes récurrentes. Par sa



Haggai Matar

politique, le gouvernement Netanyahu compte accentuer cette mise à l'écart, cet appauvrissement et donc la violence au sein de la population palestinienne en Israël.

Concernant les relations entre les deux luttes, on constate beaucoup d'empathie de la part des leaders de la protestation dite prodémocratie envers les familles palestiniennes victimes des règlements de compte. Le sujet est souvent évoqué et à plusieurs reprises des citoyens palestiniens ont été invités à prendre la parole à la tribune de la marche de Tel-Aviv.

Pour autant, le sort des Palestiniens en Israël ne deviendra pas le sujet central de la protestation, contrairement à l'occupation selon moi. En fait, si l'essentiel des manifestants prodémocratie ne voient pas que tout est lié, et s'accordent simplement sur le fait que ce gouvernement est nocif pour de nombreuses raisons, l'articulation entre défense de la démocratie et dénonciation de l'occupation (les deux étant antinomiques) s'impose de plus en plus. À l'inverse, le combat contre le crime organisé est appréhendé séparément, comme un sujet annexe.

Nous sentons une société juive israélienne fracturée par des tensions et des conflits internes. Comment son unité peut-elle être préservée sur la durée ?

H. G. : C'est LA question au cœur des débats en Israël. Quel est le futur de cette société ? Division et polarisation sont si profondes. C'est comme si toutes les contradictions de cette société remontaient à la surface : rôle de la religion, répartition des pouvoirs, occupation, droit des femmes et des minorités notamment LGBT, place des ultraorthodoxes au sein de l'armée voire dans la société en général... Et nous observons chaque camp proposer des directions diamétralement opposées.

Et dans le même temps, le phénomène de yerida (départ d'Israël, inverse de l'aliyah) semble plus en expansion que jamais...

H. G. : Je n'exagère pas si je dis que c'est un sujet dont tout le monde parle ici : « Où pourrait-on aller vivre ? ». Des groupes Facebook se sont créés pour recueillir les expériences de ceux qui sont partis, les éventuelles difficultés rencontrées, les démarches pour l'obtention de passeport... Même au sein des manifestations hebdomadaires, les conversations abordent fréquemment ce sujet du départ.



Manifestation à Tel Aviv

Plus globalement, un sentiment général existe : même si cette protestation parvenait à l'emporter, les évolutions démographiques de la société israélienne font que le camp religieux, qui fait largement plus d'enfants, finira par gagner.

Le directeur du *Kohelet Forum* (N.D.L.R. *Think tank* très influent auprès du gouvernement) a par exemple déclaré que même si son camp était mis en échec cette fois-ci, ce ne serait qu'un report de cinq ou dix ans avant d'y parvenir. Il sait qu'au final, il pourra compter sur une majorité. Voilà pourquoi de nombreux Israéliens juifs ont le sentiment qu'il n'est plus possible de conserver un mode de vie occidental et libéral dans ce pays.

Je pense que le sujet est encore plus profond. Entre l'occupation, les attitudes racistes et élitistes contre les immigrés russes, les religieux, les juifs orientaux et les Palestiniens, l'élite juive laïque et libérale se confronte à son statut de minorité. Elle prend conscience de son obligation de devoir reconnaître ce qu'elle a fait subir aux autres et surtout à sa nécessité de devoir collaborer avec la classe ouvrière juive, les habitants de la périphérie... Dès lors, si vous n'êtes pas prêts à prendre un tel chemin, il n'y a plus de futur possible ici.

Vous ne pensez donc pas que ce mouvement ait la capacité de proposer un autre futur ?

H. G. : Je pense qu'il le peut. Avec un tel mouvement tout est encore possible. Dans les faits, je ne vois aucun autre moment dans l'histoire d'Israël où autant d'options ont été sur la table avec la possibilité de s'en saisir. Dans les prochains mois, tout peut arriver : soit un régime

autoritaire et fondamentaliste s'impose ; soit un gouvernement revient en arrière sur ces réformes pour mieux renforcer l'apartheid ; soit face au blocage politique le mouvement devient réellement révolutionnaire. C'est ce vers quoi une minorité tend, et je pense que le mouvement a le potentiel pour y parvenir. Évidemment, on me dira que cette option est la moins crédible de toutes. Certes, mais elle n'a pour autant jamais pu être aussi facilement envisagée qu'aujourd'hui.

Quels peuvent être les répercussions de toutes ces tensions internes à la société juive sur les Palestiniens des Territoires occupés ?

H. G. : Les Palestiniens seront toujours les premiers à payer le prix de ce gouvernement qui laisse les mains libres aux colons et multiplie les plans de colonisation. Maintenant, sur la longue durée, là encore, plusieurs scénarii sont possibles : un régime religieux qui renforce l'apartheid, un retour en arrière avec la promesse de négociation... Ce qui compte pour les dirigeants c'est d'abord l'image d'Israël à l'international. Si le mouvement de protestation s'impose dans sa forme actuelle, sans prise en compte du sort des Palestiniens, il sera dit qu'en Israël la démocratie a gagné et tout sera encore ignoré concernant l'apartheid.

L'option révolutionnaire serait celle où les protestataires étendent leur revendication démocratique à une alliance avec les Palestiniens. C'est ce vers quoi nous poussons.

Propos recueillis par Thomas Vescovi

Cynique, malhonnête et malveillant, les arguments d'un propagandiste israélien

Le 30 juillet dernier, *Times of Israël*⁽¹⁾ publiait l'interview de Yossi Kuperwasser, éminent spécialiste de la propagande israélienne. Son ambition ? « Briser le narratif du terrorisme palestinien ». On est d'abord surpris par l'inculture apparente de cet homme. Puis on constate très vite qu'il distille une fiction dont il ne croit pas un mot. Son objectif ? Diaboliser les Palestiniens et justifier l'accroissement délibéré des violences.

Yossi Kuperwasser a été, entre autres, chef du directeur des renseignements militaires, directeur général du ministère des affaires stratégiques⁽²⁾, et membre du *Habithonistin* (organisation dédiée au développement du narratif israélien et à la promotion des valeurs du sionisme dans l'éducation). Bref, à 70 ans, cet homme est un expert de la propagande. Il est donc particulièrement utile d'analyser ses propos, en particulier l'image qu'il fabrique des « terroristes » pour justifier ce qu'il appelle le « prix à payer ».

Quel est donc ce « narratif du terrorisme palestinien » qui est au cœur de son argumentaire ? Il le décrit méthodiquement en sept points. Les deux premiers points déconcertent : d'abord, il accuse les Palestiniens de ne pas considérer les Juifs comme un peuple et de ne reconnaître qu'une religion ; puis il déplore que, pour eux, « les Juifs n'ont jamais eu d'histoire souveraine sur ce morceau de terre ». Il nie ainsi ce qui est pourtant parfaitement établi par les recherches historiques et sociologiques contemporaines : les origines multiples des Juifs ne permettent pas de parler d'un peuple, c'est-à-dire d'un ensemble d'individus constituant une nation, vivant sur un même territoire, soumis aux mêmes lois et aux mêmes institutions. On peut, sur ces bases, parler d'un peuple israélien, même si tous les habitants ne sont pas soumis aux mêmes lois. En revanche le « peuple juif », constitué de citoyens de différentes nations est une fiction. C'est ce qu'a montré en particulier l'historien israélien Shlomo Sand il y a quinze ans, dans son ouvrage *Comment le peuple juif fut inventé*. Avec le deuxième point de son argumentaire, Kuperwasser persiste dans son refus du réel : de fait, il n'existe pas de sources documentaires prouvant l'existence du grand royaume unifié décrit dans la Bible. On sait aujourd'hui que la Judée et Israël étaient alors peuplés de petites monarchies

tribales, loin d'être toutes monothéistes. C'est ce qu'a montré en particulier Israël Finkelstein, directeur de l'institut d'archéologie de l'université de Tel-Aviv⁽³⁾ : le grand Israël des rois David et Salomon n'a jamais existé. Ainsi avec ces deux premiers griefs, Kuperwasser reproche au « terrorisme palestinien » ce qui relève en réalité de la déconstruction par des scientifiques israéliens des fondements du roman sioniste. Grossière stratégie de diabolisation de ces connaissances pour mieux les étouffer ?

Vient son 3^e grief : pour les Palestiniens, « les Européens ne pouvaient pas supporter [les Juifs]. Ils les ont renvoyés – et envoyés – dans cet endroit parce qu'ils pensaient que cela les aiderait à éloigner les musulmans d'Europe [...] À cela s'ajoute l'approche musulmane du judaïsme, selon laquelle les Juifs sont les descendants des singes et des porcs » (sic). On commence ici à s'inquiéter que de telles sornettes puissent être colportées par un ancien directeur général de ministère ! Dans la foulée il prétend, dans son 4^e point : « si vous voulez être un bon Palestinien vous devez et vous voulez contribuer à la lutte contre le sionisme ». Il ne s'agit donc pas de défendre sa terre en luttant contre la colonisation mais d'agir par racisme. Rien d'étonnant, dès lors pour que le grief suivant dénonce une lutte qui « n'est pas seulement nationaliste, elle est aussi religieuse », d'omettre au passage le poids inégal de l'intégrisme dans l'idéologie israélienne actuelle. Puis il considère, dans son 6^e grief, que « les Palestiniens, [affirment qu'ils] sont les seules victimes de ce conflit. Et la logique de la victimisation, bien sûr, justifie le terrorisme actuel ». Enfin, « le dernier élément de ce narratif en sept points est qu'ils ne doivent jamais accepter Israël en tant qu'État juif. C'est pour ça que le conflit se perpétue ». La malhonnêteté intellectuelle atteint alors son comble : il reconnaît que « certains d'entre eux, et même certains membres du Hamas » seraient prêts à une négociation. Mais cette ouverture est à ses yeux un piège perfide puisqu'il ne s'agirait que

d'« une étape sur la voie de la libération de toute la Palestine ». Il justifie ainsi la permanence du refus sioniste de tout embryon de compromis. « Combien de personnes adoptent l'ensemble de ces sept points ? » demande alors la journaliste. « Tous », insiste notre propagandiste. « Mais ils sont si peu nombreux à passer à l'acte », relance-t-elle, un peu étonnée. « Abu Mazen [...] conseille de n'utiliser la violence que dans ce qu'il appelle la résistance populaire ou la résistance populaire pacifique », rétorque-t-il sans hésiter, au risque de l'incohérence.

On est bien ici face à une stratégie délibérée de diabolisation : l'ennemi, c'est l'ensemble des Palestiniens, et ils n'ont toujours pas compris le « prix à payer ». C'est pourquoi il préconise d'augmenter la pression militaire : « nous devons renforcer notre présence dans les territoires, mettre en place davantage de barrages routiers et de points de contrôle ». Car pour lui la multiplication des barrages aurait trois avantages : empêcher certaines attaques terroristes (?!), « minimiser la présence d'Israéliens dans les villes palestiniennes », ce qui freinerait l'essor de l'économie, et enfin, la population « demanderait aux terroristes d'arrêter » (?!).

Cette pression militaire doit également être plus offensive : « vous entrez dans les camps de réfugiés et vous créez une situation dans laquelle ceux qui sont sur le point de commettre des attaques terroristes vont vous tirer dessus. Vous pourrez alors soit les arrêter soit les abattre ». Il précise cependant « nous voulons les arrêter, nous ne venons pas pour tuer » car bien sûr, « c'est aussi d'un point de vue moral, une meilleure option ». Dès lors, quand il y a des morts, c'est « parce qu'ils ont refusé d'être arrêtés ». Kuperwasser concède ainsi 130 morts Palestiniens depuis le début de l'année⁽⁴⁾ parmi lesquels « environ 10 étaient des personnes qui se trouvaient malheureusement dans la ligne de mire, comme, Shireen Abu Akleh et ce bambin récemment à Jénine ». Sur la base de ce bilan tristement fantaisiste, il se déclare satisfait que « très peu de personnes non impliquées » soient touchées. Puis, avec une mauvaise foi confondante, il précise : « bien sûr, tout cas particulier doit être vérifié et nous devons voir ce qui s'est exactement passé ». Il évacue ainsi les conclusions accablantes de nombreuses enquêtes indépendantes, tout comme les refus réitérés d'enquêtes internationales, par exemple dans le cas de Shireen Abu Akleh. Dès

lors, rien d'étonnant qu'avec le même cynisme il n'accorde aucune attention aux 219 attaques de colons dénombrées début juin contre des civils palestiniens depuis le début de l'année.

Le plus inquiétant dans ce discours, c'est l'aplomb avec lequel notre propagandiste évacue les questions de droit en leur opposant la détermination israélienne à combattre « l'incitation à la haine [...] fruit d'un extrémisme soigneusement cultivé ». Selon lui, c'est l'ensemble de la population palestinienne qui est coupable ; ce qui justifie la répression collective – pourtant illégale en droit international. Pire, en ignorant les enseignements de 75 ans d'histoire, il fait mine de croire que le renforcement de la répression armée amènera la population « à se poser des questions [...] parce qu'ils en payeraient le prix ». Comme si la coupe n'était toujours pas assez pleine !



Fouilles imprévues

On ne peut que retourner à Yossi Kuperwasser ce commentaire (qu'il adresse bien sûr aux Palestiniens), car il qualifie en fait beaucoup mieux la hargne qui est la sienne et la violence des armes qu'il revendique : « Quelle autre société forme des gens qui vont tuer des innocents et qui ont l'impression de faire ce qu'il faut ? Ils sont fiers de ce qu'ils font. C'est complètement fou. » ■

Bernard Devin

(1) <https://fr.timesofisrael.com/ce-qui-compte-pour-yossi-kuperwasser-briser-le-narratif-du-terrorisme-palestinien/>

(2) Le ministère des Affaires stratégiques est chargé de la propagande. Depuis 2015, il dirige les efforts pour contrer la campagne de boycott contre Israël et la délégitimation de l'État juif.

(3) Israël Finkelstein, Neil Asher Silberman ; *Les rois sacrés de la Bible* Gallimard 2007.

– Thierry Ragobert, *La Bible dévoilée, les révélations de l'archéologie* film documentaire en 4 parties, diffusé par France 5 et Arte, coffret DVD, Éditions Montparnasse, 2006

(4) Chiffre sous-estimé puisque dès la mi-juin le PCHR recensait déjà 156 morts, dont 28 enfants

Démocratie, colonisation et suprémacisme juif

La question de la démocratie est au centre de l'opposition d'une part non négligeable de la population israélienne à la réforme judiciaire voulue par le gouvernement d'extrême droite de Netanyahu, et notamment par ses ministres fascistes, les colons Bezalet Smotrich et Itamar Ben Gvir.

Le but de cette réforme est de limiter le pouvoir de la Cour suprême au profit du parlement et du gouvernement. (La Cour suprême – plus haute instance judiciaire israélienne – vérifie la constitutionnalité des lois votées et effectue le contrôle juridictionnel des décisions du gouvernement... ce qui n'est pas du goût ni de Netanyahu, empêtré dans de multiples affaires judiciaires ni de sa majorité parlementaire nettement dominée par l'extrême droite). Si cette réforme devait être adoptée, il s'ensuivrait une limitation de la séparation des pouvoirs, caractéristique fondamentale des régimes démocratiques, à laquelle s'opposent les gouvernements dits illibéraux (Trump, Bolsonaro hier, Modi, Orban, Netanyahu... aujourd'hui).

La question de la démocratie est donc bien centrale dans cette affaire qui concerne les Israéliens, seulement eux ? Certes non ! Et l'intérêt de la situation actuelle est le (re)surgissement de la question coloniale, alors que, pour certains protestataires,

elle n'est pas à l'ordre du jour. En effet, les principaux dirigeants du mouvement, issus de l'élite israélienne aux moyens financiers importants (high-tech, grandes entreprises, banques, assurances...), ne se préoccupent que des atteintes du projet du pouvoir à la

démocratie libérale. Or, la durée de la protestation et sa massivité font que des centaines de milliers de personnes se mêlent de politique, qu'il est possible de discuter et que les oreilles s'ouvrent pour écouter. Il est aujourd'hui possible de parler de la crise systémique qui touche Israël, notamment la crise sociale et les questions liées à la colonisation de la Palestine. Pour l'avocat Michael Sfard (opposé à la colonisation), « si on ne s'occupe pas de l'occupation et qu'on ne lutte pas pour l'arrêter, Israël ne sera jamais une démocratie ».

Aujourd'hui, le rôle des organisations (comme *Standing together* [Debout ensemble] qui rassemble des juifs et des Palestiniens d'Israël) et de personnalités (avocats, universitaires) anti-occupation se renforce et leur parole devient de plus en plus audible : (« Aujourd'hui, on peut même parler de

l'apartheid sans se faire tabasser », disait récemment l'un d'eux). Le 28 juillet dernier, *Standing together* a organisé un rassemblement d'une centaine de personnes dans la colonie de Kedumim (près de Naplouse) où réside Bezalet Smotrich, ministre des Finances et figure de proue des suprémacistes juifs, pour manifester leur opposition à l'occupation. Le face-à-face avec les colons fut tendu, mais il n'y eut pas d'incidents violents.

Le 25 août, une nouvelle manifestation de quelque 150 personnes fut organisée à Kiryat Arba, une des plus anciennes colonies créée en 1970 à proximité d'Hébron par les fondateurs du sionisme religieux et qui est devenue le fief d'Itamar Ben Gvir, chef du parti d'ultra-droite « Puissance juive ». Ben Gvir, ancien voyou, est aujourd'hui ministre de la Sécurité nationale. Belle promotion ! La manifestation a été organisée au parc Kahane, du nom du fondateur du *Kach*, parti interdit en Israël en 1994 pour apologie du racisme par la Cour suprême, dont Ben Gvir se proclame héritier. À côté de ce parc se trouve la tombe de Baruch Goldstein, l'assassin de 29 Palestiniens dans la mosquée d'Ibrahim (Caveau des patriarches pour les chrétiens et les juifs) le 25 février 1994. Ce membre du *Kach* est devenu une véritable icône pour les colons intégristes. Les participants à la manifestation du 25 août provenaient aussi bien d'organisations anciennes (*Breaking the Silence*, *B'Tselem*, *Standing together*...) que nouvelles (Regarder l'occupation dans les yeux [2021]). Pour ces organisations, la colonisation étant au cœur de la question démocratique, c'est dans les colonies, et notamment à Hébron qui en est l'épicentre, qu'il faut aller manifester : « Les colons qui vivent en Cisjordanie sont maintenant entrés au gouvernement. Ils veulent prendre le contrôle de l'État pour ensuite prendre le contrôle de la Palestine », note Mossi Raz, ancien député du *Meretz* (gauche). La manifestation est peu appréciée des colons qui font face aux manifestants. Les deux camps s'insultent mutuellement de part et d'autre d'une zone tampon sous contrôle policier.

Cette confrontation dure dans Kiryat Arba apparaît clairement, bien que minoritaire, comme l'essence de l'opposition actuelle en Israël entre partisans et adversaires de la réforme judiciaire dont le but ultime vise à constitutionnaliser et institutionnaliser la suprématie raciste juive dans tout le territoire compris entre la Méditerranée et le Jourdain. C'est un véritable coup d'État qui est en préparation... dont les Palestiniens seront les premières victimes. ■

Jacques Fontaine

Les États arabes et la question palestinienne

Première partie

La question palestinienne est née avec le projet de création d'un État juif en Palestine au premier congrès sioniste de 1897 à Bâle, bien avant la résolution de partage de 1947. Pour les États arabes cette affaire a toujours été un enjeu dans les relations entre eux et, de ce fait, ils ont très souvent instrumentalisé cette cause au service de leur volonté de leadership dans la région, même si, à certaines périodes, leur solidarité a été réelle. Par contre, les peuples arabes veulent que leurs États viennent au secours du peuple palestinien.

Les États du Proche-Orient et la partition de la Palestine

Au début des années 1940, le Croissant fertile veut réunir sous l'égide de l'Irak, la Syrie, la Transjordanie et la Palestine, et la Grande Syrie veut regrouper la Syrie, la Palestine et la Transjordanie.

Côté égyptien, ces propositions sont vues comme une volonté de créer une puissance régionale susceptible de contrer sa propre puissance. À l'initiative de l'Égypte une Ligue des États arabes est créée le 7 octobre 1944.

Le roi Abdallah de Transjordanie relance l'idée d'un Royaume de Grande Syrie. Ce projet ne pouvant aboutir Abdallah se tourne vers les dirigeants sionistes dans le but d'annexer la partie arabe de la Palestine en cas de partition.

En 1947, l'AG de l'ONU vote le plan de partage de la Palestine, le 14 mai 1948, l'État d'Israël est officiellement proclamé.

La Palestine devient un objet de marchandage entre sionistes et Hachémites de Transjordanie et un facteur de division entre les États arabes.

Dès 1947, début de la *Nakba* (cf. fiche *Nakba*, PalSol 64). L'Égypte, l'Irak, la Syrie et la Transjordanie envoient des troupes moins aguerries que les milices juives. Abdallah est suspecté par l'Égypte de vouloir annexer ce qu'il reste plutôt que sauver la Palestine. L'expulsion d'une grande partie de la population palestinienne entre 1947 et 1948 est très mal vécue par les populations arabes qui appellent à libérer la Palestine. La question palestinienne, en particulier la question des réfugiés en Jordanie, au Liban et en Syrie entraîne un problème interne pour ces pays.

17 novembre 1947, rencontre secrète entre le roi Abdallah 1^{er} roi de Transjordanie et Golda Meir, de l'Agence juive. Un accord tacite se dégage, en vertu duquel la Légion arabe de Transjordanie ne pénétrera pas, quoi qu'il arrive, dans le

territoire alloué à l'État juif, en échange de quoi Abdallah 1^{er} pourra annexer le territoire alloué à l'État arabe.

En février 1948, le premier ministre d'Abdallah 1^{er}, lors d'une rencontre à Londres, obtient le soutien britannique pour son plan d'annexion de la partie arabe de Palestine. Officiellement, la Ligue arabe soutient l'idée d'un État arabe palestinien sur toute la Palestine. La Transjordanie, qui avait l'armée arabe la plus puissante de la région (la Légion arabe), aurait eu cependant un projet différent : annexer la plus grande partie possible de la Palestine, en empêchant la création d'un État arabe palestinien.

Le 1^{er} décembre 1948 Abdallah se fait proclamer roi de Jordanie lors d'un grand congrès palestinien à Jéricho et fait reconnaître l'unification de la Transjordanie et la Palestine, créant le royaume de Jordanie. Le 25 décembre, malgré l'opposition des pays arabes voisins, il rencontre secrètement les dirigeants israéliens pour faire aboutir l'annexion de la Palestine. Abdallah a tout fait pour que les plans de la Ligue arabe n'aboutissent pas.

Le leadership égyptien

Dès les années 1950, la Palestine devient une question fondamentale au Proche-Orient et joue un rôle, parfois important, dans divers événements : 13 juillet 1951 assassinat du Premier ministre libanais Al-Solh, 20 juillet 1951 assassinat d'Abdallah à la mosquée Al-Aqsa de Jérusalem, 1952 le roi Farouk est forcé à l'exil suite à la révolution des Jeunes Officiers égyptiens.

À partir de la révolution égyptienne, Nasser devient le leader du renouveau nationaliste arabe et la question de Palestine en devient le socle.

La guerre de Suez

Le 26 juillet 1956, Nasser prononce un discours visant à la nationalisation du Canal de Suez : « *Telle est, citoyens, la bataille que nous menons aujourd'hui contre l'impérialisme, ses agents et ses procédés, contre Israël, cette œuvre de l'impérialisme, mise sur pied pour détruire, comme elle a détruit la Palestine, notre nationalisme arabe...* ». Il annonce ses intentions à propos du canal de Suez. Celui-ci, détenu par des intérêts anglo-français, sera nationalisé par le gouvernement égyptien afin d'aider à financer la construction d'un barrage sur le Nil à Assouan. Nasser souhaite construire ce barrage afin de réguler le fleuve et de développer l'économie égyptienne. L'aide financière et technique des États-Unis est souhaitée mais ceux-ci refusent en raison de l'orientation prosoviétique de l'Égypte et des ventes d'armes en provenance

Réfugiés et diaspora

Actuellement, la population palestinienne est approximativement de 14 millions d'habitants, répartis quasiment par moitié entre le territoire de la Palestine historique (Territoire palestinien occupé [Cisjordanie et Gaza] et Israël) et l'exil où la diaspora compte près de 7 millions de personnes palestiniennes ou d'origine palestinienne.

de Tchécoslovaquie. Elle renforce son dispositif par la signature d'un pacte militaire en octobre 1955 entre elle, la Syrie, l'Arabie saoudite, rejoints en avril 1956 par le Yémen. Les achats d'armes de l'Égypte sont vécus avec crainte par Israël, qui demande l'appui d'autres puissances. La France répond à sa demande et livre à Israël des avions et des armes.

Cette nationalisation suscite les réactions occidentales et celles d'Israël. En effet, dans le contexte du premier conflit israélo-arabe (1948-1949) et de l'administration égyptienne qui s'ensuit à Gaza, l'Égypte et Israël connaissent des tensions territoriales qui donnent lieu à des attaques et à des représailles.

Le conflit opposa l'Égypte à une alliance secrète formée par la France, le Royaume-Uni et l'État d'Israël, actée par le protocole de Sèvres (24 octobre 1956). L'alliance entre deux États européens et Israël répondait à des intérêts communs : les nations européennes avaient des intérêts politiques, économiques et commerciaux dans le canal de Suez. Israël avait besoin de l'ouverture du canal pour assurer son transport maritime, mais utilisait comme prétexte à son intervention militaire une réponse aux attaques de *fedayins* qu'il subissait sur son territoire. Le renversement de Nasser était également prévu.

Fin octobre 1956, les Israéliens pénètrent dans le Sinaï et les Français et les Britanniques passent à l'offensive : c'est la guerre de Suez. Pour le monde arabe cette agression est la manifestation de l'impérialisme occidental. Nasser est battu militairement mais devient une figure de l'arabisme, du « tiers-mondisme » et du non-alignement.

Cette guerre marque le renforcement de l'influence de l'Égypte sur la question de Palestine. En 1958 la monarchie d'Irak est renversée, la République arabe unie composée de l'Égypte et la Syrie, est proclamée.

En 1964, au sommet d'Alexandrie la Ligue arabe crée l'OLP pour contrer Arafat et le *Fatah* (fondé en 1959) qui veulent développer la lutte en dehors de la Ligue. La Jordanie n'accepte pas la création de l'OLP et arrête sa coopération en 1966.

L'OLP est prise dès sa création dans les conflits et recherches d'influences interarabes.

Le 5 juin 1967. Israël déclenche la « guerre des 6 jours » et défait les armées arabes. L'objectif israélien est de combattre le régime nassérien et l'idéologie arabiste, menace pour l'État juif. Au sommet de Khartoum du 29 août au 2 septembre les États arabes maintiennent leur refus de paix avec Israël.

La résistance palestinienne extérieure et ses difficultés avec les États arabes

La résistance palestinienne doit s'organiser en dehors du territoire de Palestine, dans les camps de réfugiés de Jordanie

et des pays voisins, c'est une menace pour la souveraineté de ces pays. En 1970, le roi Hussein, devant cette situation, attaque les camps et pousse les combattants palestiniens à l'exil, c'est le Septembre noir de 1970 dont le bilan est dramatique pour les Palestiniens qui voient la destruction, par les « frères » jordaniens de leurs principales bases militaires. Le 28 septembre Nasser meurt et Sadate lui succède à la tête de l'Égypte.

Il réfute l'idéologie arabiste de Nasser et impose un étatisme (« l'Égypte d'abord »). Du 6 au 24 octobre 1973 c'est la guerre d'Octobre provoquée par l'Égypte et la Syrie qui veulent récupérer les territoires occupés par Israël en juin 1967. Cette guerre n'est pas destinée à libérer la Palestine.

Sadate cherche la paix avec Israël, il s'y rend le 19 novembre et fait un discours devant les députés israéliens. Il fait état des droits des Palestiniens mais ignore l'OLP. Il est accusé par les autres pays arabes de « briser le consensus arabe » mais signe les accords de Camp David en septembre 1978.

Au sommet de Bagdad (novembre 1978), les autres pays arabes rejettent les accords de Camp David et proposent le transfert du siège de la Ligue arabe à Tunis; dès lors, la coupure entre l'Égypte et les autres pays arabes est consommée. L'Égypte signe un accord de paix avec Israël le 26 mars 1979 et récupère le Sinaï mais la question de l'autonomie palestinienne, prévue à Camp David, est enterrée, et le 30 juillet 1980 Israël vote la loi sur l'annexion de Jérusalem qui devient « capitale éternelle ».

Après l'assassinat de Sadate (6 octobre 1981) le rôle de défense des droits du peuple palestinien revient à l'Arabie saoudite. Le 7 août 1981 le prince Fahd propose un plan de paix basé sur les résolutions de l'ONU : retrait israélien des territoires occupés et création d'un État palestinien ayant pour capitale Jérusalem-Est. Il ne reconnaît pas explicitement l'existence d'Israël.

Le 14 décembre Israël annexe le plateau du Golan, le 6 juin 1982, il envahit le Liban. Arafat et ses compagnons sont contraints de quitter le Liban pour la Tunisie, la population des camps se trouve à la merci des phalangistes libanais et de Sharon. Du 16 au 18 septembre 1982, les phalangistes massacrent environ 4 000 personnes dans les camps de Sabra et Chatila avec la complicité de l'armée israélienne.

Arafat exilé en Tunisie, accepte le plan Fahd présenté au Sommet arabe de Fès en septembre 1982 et se rend à Amman en octobre où il est question du principe d'une confédération jordano-palestinienne.

Dans la seconde partie sera abordée, entre autre, la résistance intérieure et ses relations avec les États arabes.

GT Formation

Les statuts de cette population sont divers, aussi bien en Palestine historique qu'en exil. Le groupe le plus important est celui des réfugiés (8 360 000, selon Badil), qu'ils vivent en exil ou dans le TPO ; les autres sont les Palestiniens de citoyenneté israélienne, les Palestiniens du TPO, qui relèvent de trois groupes (citoyens palestiniens, réfugiés et déplacés internes suite aux guerres de 1948 et 1967), cf. fig. 1.

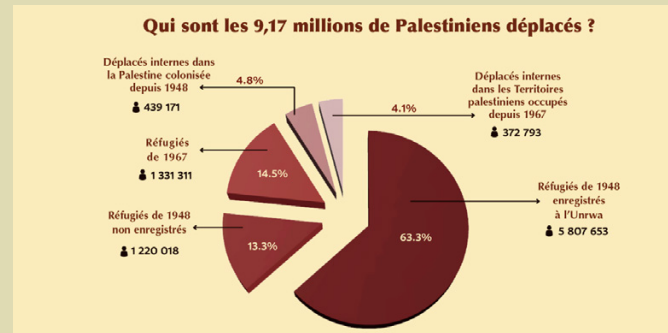


Fig. 1 : Source Badil, 2019-2021 / Qui sont les 9,17 millions de Palestiniens déplacés ?

Parmi les réfugiés, il est un groupe particulier, celui des réfugiés enregistrés par l'Unwra (*United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East*). Le statut de réfugiés palestiniens englobe non seulement l'ensemble des personnes qui résidaient en Palestine mandataire entre juin 1946 et mai 1948 et qui ont quitté leur région à la suite de la guerre de 1948-49, mais comprend également leurs descendants. Leur nombre est ainsi passé approximativement de 800 000 en 1949 à près de 6 000 000 actuellement.

Ils vivent souvent dans des camps situés dans le TPO ou les pays voisins (cf. tableau et fig. 2) :

Pays	Camps officiels	Réfugiés enregistrés	Totaux régionaux
Bande de Gaza	8	1 435 616	
Cisjordanie	19	997 173	
Total Palestine			2 432 789
Syrie	9	618 128	
Jordanie	10	2 286 643	
Liban	12	532 173	
Total autres			3 436 944
Total	58	5 869 733	

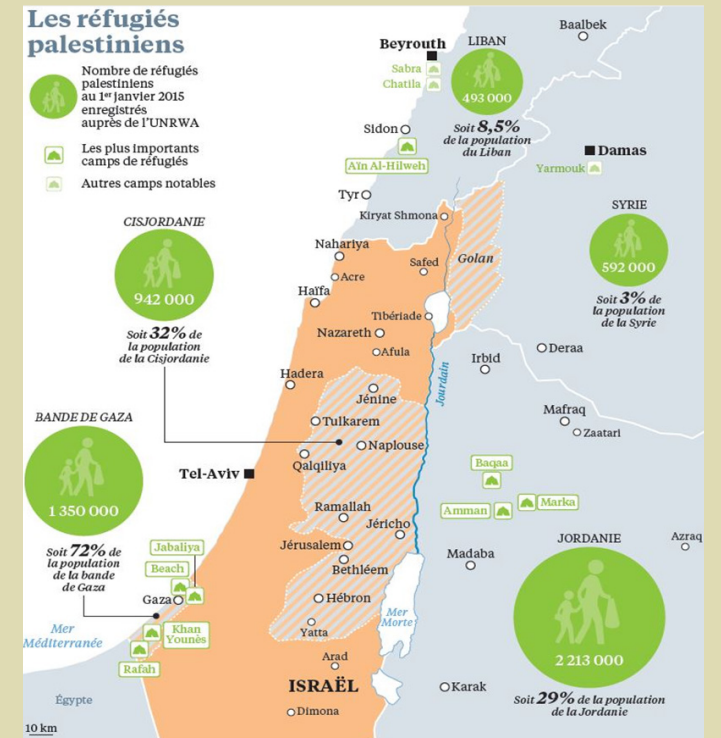


Fig 2 : Source La Croix, 10-01-2017

La résolution 194 de l'AG des NU adoptée le 11 décembre 1948, dont l'article 11 concerne le droit au retour des réfugiés palestiniens :

Ayant examiné de nouveau la situation en Palestine, 11. Décide qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les Gouvernements ou autorités responsables ;

Donne pour instructions à la Commission de conciliation de faciliter le rapatriement, la réinstallation, et le relèvement économique et social des réfugiés, ainsi que le paiement des indemnités, et de se tenir en liaison étroite avec le Directeur de l'Aide des Nations unies aux réfugiés de Palestine, et, par l'intermédiaire de celui-ci, avec les organes et institutions appropriées de l'Organisation des Nations unies.

Jacques Fontaine

Ce que vous devez savoir sur les réfugiés palestiniens

Il ne s'agit pas seulement de terre occupée mais aussi de personnes déplacées

Quelles sont la nationalité et la citoyenneté des réfugiés Palestiniens ?

L'article 5 de la charte nationale palestinienne stipule que les Palestiniens sont les ressortissants arabes qui, jusqu'en 1947, résidaient en Palestine, qu'ils aient été expulsés ou qu'ils y soient restés. Toute personne née après cette date d'un père palestinien – que ce soit en ou hors Palestine – est également palestinienne.

Les Palestiniens sont les résidents habituels de la Palestine, dont deux tiers ont été déplacés. L'expression « Palestiniens déplacés » fait référence à deux groupes principaux : d'une part, les Palestiniens déplacés de leur foyer d'origine durant l'époque de la Palestine mandataire (y compris pendant la guerre de 1948-49) et leurs descendants, d'autre part, les Palestiniens déplacés qui, aujourd'hui encore, vivent dans la Palestine mandataire (Israël et les territoires palestiniens occupés de 1967).

Le retour

Dans le cas palestinien, la décision individuelle de retour dépendra de plusieurs facteurs. Ce retour se fera-t-il dans les villages ou villes d'origine des réfugiés en 1948, ou bien en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza ?

Le second facteur renvoie aux conditions d'accueil offertes par le pays d'arrivée : quelles garanties d'emploi y aura-t-il pour les réfugiés ? Ces derniers effectueront-ils leur retour s'il signifie vivre sous souveraineté israélienne et parler hébreu, et supporter l'arbitraire d'un régime autoritaire ?

On peut supposer que les Palestiniens établis en Amérique du Nord et en Europe préféreront rester dans leur pays d'accueil où ils bénéficient de droits économiques et sociaux non négligeables, plutôt que de concrétiser leur droit au retour.

Un retour en Palestine n'est pas du tout acquis et une vie dans les pays qui accueillent les réfugiés est loin d'être confortable.

En fait, le statut de ces réfugiés diffère selon les pays d'accueil. Mais un caractère commun les regroupe tous qu'on peut nommer en deux mots : l'exil et la souffrance.

La décision du retour concernera donc surtout les réfugiés installés au Proche-Orient (Liban, Syrie, Jordanie) dont le statut diffère selon les pays considérés.

La situation des Palestiniens en Jordanie est sans doute la plus enviable, même si elle n'est pas exempte de discriminations ou d'incertitude : ils y bénéficient de la citoyenneté et donc d'un passeport national pour circuler.

En Syrie, les Palestiniens sont bien

insérés dans le tissu socio-économique des villes dans lesquelles ils résident, mais ils font face à un contrôle politique strict et depuis plus de 10 ans aux conséquences de la guerre civile, d'où le nouvel exil de Palestiniens installés en Syrie. Leur statut légal y est problématique. Mais ils sont dotés de cartes d'identité similaires à celles des citoyens syriens.

Pour les Palestiniens du Liban, où il y a 12 camps de réfugiés, c'est le non-droit. Ils ne peuvent, ni se faire naturaliser, ni surtout accéder aux systèmes publics d'éducation ou de santé et plus de 65 métiers leur sont interdits.

C'est en Irak que les réfugiés Palestiniens constituent la minorité la plus persécutée. Ils étaient favorisés sous Saddam Hussein, qui les avait accueillis et leur avait offert d'excellentes conditions d'existence, éducation et soins médicaux gratuits, un large éventail d'emplois, ainsi qu'un logement quasi gratuit dans d'anciennes habitations du centre de Bagdad. Ces largesses de Saddam Hussein ont fait de la communauté palestinienne un objet de haine, et elle subit aujourd'hui une répression féroce : expulsions des habitations, assassinats, enlèvements. Des 60 000 réfugiés qui vivaient en Irak avant l'invasion américaine, 35 000 ont fui. Depuis l'occupation, les quartiers palestiniens de Bagdad tels que Hourriyya et Al-Baladiyyat ont été bombardés et assaillis. La plupart des fugitifs sont aujourd'hui bloqués à la frontière irako-syrienne, vivant dans des camps dont les conditions humanitaires sont déplorables. Ces Palestiniens ne disposent en général d'aucun document qui prouve leur citoyenneté irakienne ni d'aucun autre qui leur permette d'entrer dans un pays arabe voisin.

Quant à l'Égypte, où il y a peu de Palestiniens par rapport aux autres pays arabes, elle ne fait pas exception. Les 48 784 Palestiniens qui y vivent disposent d'un laissez-passer mais toute sortie d'Égypte comporte le risque qu'ils ne puissent y retourner. Ils n'ont pas droit à l'enseignement public, ni au travail. Et la crise actuelle à la frontière traduit cette situation complexe.

Une catégorie de réfugiés à part

Ils se distinguent d'abord par la durée de leur exil, exceptionnellement longue. En 1948, les Palestiniens croyaient pouvoir retrouver rapidement leurs habitations d'origine. Mais l'attente s'est prolongée et les camps se sont progressivement transformés. Les tentes ont été remplacées par des petits baraquements en dur, alignés de manière géométrique.

Densément peuplés, les camps des réfugiés ont aujourd'hui l'allure de villes champignons développées de manière informelle. Les réfugiés Palestiniens se distinguent aussi par le fait qu'ils ne bénéficient d'aucun mécanisme de protection juridique à l'échelon international. C'est le droit national des différents pays d'accueil qui s'impose à eux. Surtout, ils ne sont pas pris

en charge par les institutions internationales capables de gérer ce type de population, telle l'UNHCR, mais par l'UNRWA, dont l'objectif est seulement d'améliorer leurs conditions de vie en favorisant leur intégration économique dans les États d'accueil.

Quelle est la responsabilité de la société civile internationale dans la mise en œuvre d'une solution durable ?

L'un des rôles les plus importants de la société civile est de faire pression sur les gouvernements pour qu'ils agissent conformément à leurs responsabilités. La société civile peut devenir un catalyseur afin que les États respectent leurs devoirs et s'acquittent de leurs responsabilités conformément au droit international.

La société civile peut également prendre part à des actions directes contre l'entreprise sioniste et faire en sorte qu'Israël respecte ses obligations légales vis-à-vis des réfugiés Palestiniens.

Elle joue également un rôle crucial en manifestant sa solidarité avec le peuple palestinien. Les actions de solidarité offrent un soutien aux réfugiés du monde entier et les encouragent à poursuivre leur lutte déterminée dans la concrétisation du droit au retour.

Recommandations

La responsabilité de la communauté internationale dans la mise en œuvre d'une solution durable doit viser :

- › Le rapatriement, mise en œuvre du droit au retour, droit fondamental reconnu ;
- › La réinstallation dans un pays tiers ;
- › L'intégration locale dans le pays d'accueil ;
- › Des compensations pour la perte de leurs biens et en raison de leur vie en exil.

L'UNRWA

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a été créé en 1949 pour venir en aide à plus de 700 000 Palestiniens déplacés en Jordanie, au Liban, en Syrie, dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est.

Le mandat de l'UNRWA est renouvelé tous les trois ans par l'Assemblée générale des Nations unies, qui a affirmé à plusieurs reprises la nécessité du travail de l'Office et réitéré son rôle « essentiel » et « vital » en l'absence de solution pour les réfugiés palestiniens. Aujourd'hui, 5,9 millions de réfugiés bénéficient des services de l'UNRWA.

Ses services essentiels comprennent l'éducation pour plus d'un demi-million de filles et de garçons, et des soins de santé de premier niveau pour plus de deux millions de personnes. Il fournit également des services sociaux aux plus démunis, un accès à des microcrédits et une aide d'urgence, y compris dans les situations de conflit armé, à des millions de réfugiés palestiniens enregistrés dans ses cinq territoires.

La communauté internationale joue un rôle important en tenant Israël pour responsable de ses violations en matière de droits humains. Les États signataires de la quatrième convention de Genève ont l'obligation légale d'enquêter et de poursuivre les auteurs israéliens de crimes de guerre sur le territoire relevant de leur juridiction. La communauté internationale est également responsable de l'application du droit international et de la mise en œuvre des résolutions, et doit répondre de l'incapacité des Nations unies et de ses agences à appliquer leurs décisions (notamment la 194).

Rania Madi*

* Rania Madi fut de 2006 à 2019 représentante de Badil pour le plaidoyer juridique auprès de l'ONU et de l'UE. Née à Ramallah, titulaire d'une maîtrise en droit international (université de Genève) et en droit des droits humains (université de Strasbourg), conseillère juridique auprès du gouvernement du canton de Genève pendant 18 ans. Depuis 2019 elle travaille sur le terrain sur la question des migrations, pour les organisations onusiennes. Elle coordonne les activités des organisations palestiniennes de défense des droits de l'homme pour le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. M^{me} Madi fut consultante et représentante de Badil auprès du HCR et de l'UNRWA jusqu'à 2019. En mars 2016, elle a soumis le rapport d'enquête de Badil après la guerre de Gaza de 2014 à la Cour pénale internationale. Elle a participé à de nombreuses conférences internationales de l'ONU (conférence internationale contre le racisme en Afrique du Sud, sur les femmes à Pékin, forums sociaux mondiaux sur les migrations).

Badil (*Resource Centre for Palestinian Residency and Refugee Rights*) est une ONG à but non lucratif de défense des droits de l'Homme qui s'engage à défendre et promouvoir les droits des réfugiés palestiniens et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Fondée en 1998, Badil est enregistrée auprès du ministère palestinien de l'Intérieur et bénéficie d'un statut consultatif spécial auprès des Nations unies depuis 2006. Badil est unique dans son approche globale et son analyse juridique qui ne se limite pas à une période particulière ou à une localisation géographique spécifique.

Grâce à ces services, l'Office a protégé les droits des réfugiés à l'éducation, la santé et l'emploi et a contribué à certaines des plus belles réussites en matière de développement humain dans la région.

Toutefois, l'UNRWA n'a pas pour mandat de s'engager dans des négociations politiques ou des solutions durables pour les réfugiés de Palestine.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans l'exercice de ces fonctions ?

Marta Lorenzo : L'UNRWA est unique, il offre des services similaires à ceux d'un gouvernement, mais reste financé presque entièrement par des contributions volontaires des États membres des Nations unies.



Camp Al Amari à Ramallah

En raison de la multiplication des crises mondiales « concurrentes », de la dynamique géopolitique au Proche-Orient, y compris les conflits récurrents, et de la montée de la pauvreté au sein de la communauté des réfugiés, l'office est confronté à des difficultés croissantes. Le financement de la communauté internationale fait défaut, alors que les besoins et les coûts ont augmenté de manière exponentielle.

Plus de 80 % des réfugiés palestiniens dans la bande de Gaza vivent sous le seuil de pauvreté et presque tous dépendent de l'aide alimentaire. En Syrie, le récent tremblement de terre ajoute aux difficultés et au désespoir d'une population déjà aux prises avec un grave conflit qui dure depuis 12 ans et ses conséquences. Au Liban, l'effondrement de l'économie a frappé très durement les plus vulnérables, parmi lesquels les réfugiés palestiniens, dont environ 80 % sont pauvres.

L'Office a atteint les limites de sa capacité à gérer le sous-financement chronique des dix dernières années, conséquence d'une combinaison de facteurs, incluant le contrôle des coûts, des mesures d'austérité et l'accumulation de dettes.

Il a aussi fait l'objet d'un nombre croissant d'attaques féroces et d'une partialité sans précédent. L'une des accusations serait qu'il joue un rôle politique – ce qui ne pourrait être plus éloigné de la vérité ; l'UNRWA ayant pour mandat de fournir une assistance directe et vitale aux réfugiés dans l'attente d'une solution juste et durable, ne s'engage pas dans la politique. Il n'a pas de mandat politique.

De plus, le conflit israélo-palestinien et celui en Syrie créent un environnement instable dans la région avec des implications dramatiques sur le terrain, ce qui rend difficile la mise en place des programmes et le fonctionnement efficace de l'UNRWA.

La combinaison de tous ces facteurs, en particulier l'aggravation de la crise financière, les difficultés opérationnelles et la poursuite des pressions politiques rendent le travail de l'UNRWA de plus en plus difficile.

Quelles sont les principales conséquences des problèmes financiers ?

M. L : Si l'UNRWA impose, les droits humains universels des réfugiés palestiniens à l'éducation, aux soins de santé, à un emploi et un logement décent seront menacés. L'Agence a terminé l'année dernière avec un grave déficit financier. L'UNRWA qui a pu, dans le passé, diminuer ses coûts par la mise en place de mesures de contrôle interne de ses dépenses, a atteint les limites de sa capacité. Sans financement supplémentaire immédiat, l'Office ne sera pas en mesure de poursuivre les activités après septembre, ce qui risque d'entraîner la fermeture de plus de 700 écoles et de 140 centres de santé. Les conséquences sécuritaires et politiques pour le Proche-Orient pourraient être dramatiques.

Les opérations humanitaires de l'UNRWA, sont également sous-financées. Ainsi à Gaza, 1,2 million de personnes dépendent de l'aide alimentaire de l'Office. Plus de 1,5 million parmi les plus pauvres de la région pourraient, d'ici la fin de l'année, cesser de recevoir les aides dont elles dépendent pour survivre.

Qu'attendez-vous de la communauté internationale ? Des Nations unies ?

M. L : Éviter l'implosion de l'UNRWA est un intérêt et une responsabilité collective. L'Office reste irremplaçable, y compris pour son rôle stabilisateur. C'est pourquoi nous demandons à la communauté internationale de continuer à nous soutenir politiquement et financièrement, en s'assurant que l'UNRWA dispose des ressources nécessaires à l'accomplissement de son mandat.



Élèves de l'UNRWA

Des pays comme la France et l'Allemagne l'ont compris. Alors que l'Allemagne est notre plus gros contributeur en Europe, la France, quant à elle, augmente ses financements à l'UNRWA de façon régulière, donnant ainsi l'exemple à suivre. La France est aujourd'hui le 6^e plus important bailleur de l'Office. L'objectif principal reste que l'UNRWA ne soit plus nécessaire. Mais tout changement dans la situation des réfugiés palestiniens ne peut être initié que par un processus politique. Tant qu'une solution politique n'aura pas été trouvée, l'organisation reste irremplaçable et la communauté internationale devra trouver des moyens de stabiliser son financement à moyen terme. Il faut donc redonner la priorité aux discussions politiques afin de relancer un processus et traiter sérieusement la question israélo-palestinienne.

Concernant Israël, y a-t-il des attentes ?

M. L : L'UNRWA attend d'Israël qu'elle lui permette de mener à bien ses activités sans entraves ni restrictions, en garantissant la fourniture de services essentiels aux réfugiés palestiniens dans la région, tout en notant que la stabilité assurée par l'UNRWA profite également à Israël.

En attendant, quelle stratégie l'UNRWA met-il en place ?

M. L : Au cours des deux dernières années, l'UNRWA a cherché des solutions au-delà du maintien du budget et de la mise en œuvre de mesures d'austérité. Ces efforts comprennent des engagements de financement pluriannuels de la part des bailleurs et l'élargissement de sa base de donateurs, l'exploration de collaborations avec d'autres agences des Nations unies et la recherche de contributions supplémentaires du budget ordinaire des Nations unies pour couvrir une partie des dépenses de gestion.

Néanmoins, il est important de reconnaître qu'aucune de ces options, qu'elles soient considérées individuellement ou collectivement, n'apportera le changement dont l'UNRWA, les réfugiés, les pays d'accueil et la région ont besoin.

À l'approche du 75^e anniversaire de l'Office l'année prochaine, il est nécessaire d'engager une réflexion impliquant les donateurs, les pays d'accueil et la communauté des réfugiés de Palestine afin d'explorer les futurs possibles pour un UNRWA durable. À court terme et dans l'intervalle, il convient d'exhorter les États membres et la communauté internationale à redonner la priorité au conflit israélo-palestinien afin de parvenir à une solution juste.

Marta Lorenzo, Directrice,
Bureau de représentation de l'UNRWA pour l'Europe
Traduction MS

Réfugiés et déplacés internes : premières victimes du crime d'apartheid

Représentant près de 65 % de la population palestinienne totale, les réfugiés et personnes déplacées internes sont soumis au régime d'apartheid israélien. Pourquoi et comment ? L'examen de cinq rapports qui font référence au niveau international ⁽¹⁾ apporte des clés de compréhension.

Leurs

auteurs s'attachent à établir l'existence d'un régime d'apartheid appliqué par Israël à l'encontre du peuple palestinien selon la définition du droit international ⁽²⁾. Ils appréhendent celui-ci « en son entier / dans son ensemble », comme étant victime – où qu'il se trouve – d'une même politique et de pratiques appliquées par un seul et même État. Leurs études débutent dès la création de l'État d'Israël en 1948. Elles rappellent que la vaste opération de nettoyage ethnique qui s'est soldée par l'expulsion de près de 800 000 Palestiniens a été le prélude à la mise en place d'une véritable « ingénierie démographique » planifiée et continue.

Identifier les intentions qui sous-tendent la mise en place et le maintien d'un régime de domination et d'oppression est un préalable indispensable.

Amnesty International résume ces intentions : « Depuis sa

création en 1948, Israël mène une politique explicite visant à instituer et à entretenir une hégémonie démographique juive et à optimiser son contrôle sur le territoire au bénéfice des juifs et à juives israéliens, tout en minimisant le nombre de Palestiniens et Palestiniennes, en restreignant leurs droits et en les empêchant de contester cette dépossession [...] ». Le rapport de 2022 signé *Al Haq* est plus explicite dans son titre et ses arguments : l'apartheid israélien est un outil du colonialisme de peuplement sioniste.

Ainsi la réalisation du projet sioniste implique l'expulsion des autochtones, la confiscation de leurs biens et parallèlement l'installation de nouveaux occupants exclusivement Juifs. Par la force et par des moyens « légaux », institutionnalisés pour rendre la situation irréversible.

Le régime institutionnalisé de domination raciale mis en place par Israël

Dès 1950, l'État d'Israël promulgue une série de lois discriminant le peuple palestinien et privilégiant l'immigration juive.

La Loi du retour (1950) accorde à chaque personne juive le droit exclusif d'entrer en Israël en tant qu'immigrant. En revanche, les réfugiés palestiniens, chassés lors de la Nakba, se voient refuser le droit de retourner dans leurs foyers et de récupérer leurs biens. La Loi sur la citoyenneté (1952) confère automatiquement la citoyenneté israélienne à toute personne juive qui entre en Israël en vertu de la Loi du retour. Et la refuse à tout Palestinien, même muni de documents témoignant d'un passé de résidence dans le pays.

La Loi sur le bien des absents (1950) légalise la confiscation des terres et des biens des Palestiniens « qui n'étaient pas présents dans leur propriété entre 1947 et 1948 », complétée par d'autres lois visant à légaliser les expropriations et surtout à garantir l'usage exclusif des terres par des Juifs.

La Loi fondamentale Israël État-nation du peuple juif de 2018 vient amplifier ces dispositions suprémacistes et coloniales,



Fresque sur le mur du camp d'Aïda à Bethléem

- (1) Falk R. et Tilley V., *Les Pratiques israéliennes à l'égard du peuple palestiniens et la question de l'apartheid*. Rapport pour la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) des Nations unies, 2017.
Rapport parallèle conjoint sur l'apartheid israélien, présenté par huit ONG palestiniennes des droits de l'Homme (Al Haq, Badil, PCHR, Al Mezan, Addameer, CCPRJ, CIHRS, HIC-HLRN) à l'occasion de la 100^e session du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) de décembre 2019.
Human Rights Watch, *Un seuil est franchi : les autorités israéliennes et les crimes d'apartheid et de persécution*, avril 2021.
Amnesty International, *L'apartheid israélien envers le peuple palestinien : un système cruel de domination et un crime contre l'humanité*, février 2022.
Al Haq. *L'apartheid israélien, outil du colonialisme de peuplement sioniste* / 2002
Retrouvez les liens sur <https://www.france-palestine.org/Un-long-chemin-vers-la-reconnaissance-de-l-apartheid-israelien>
- (2) Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid de 1973 et art 7 Statut de Rome 1998

notamment en réservant le droit à l'autodétermination aux seuls citoyens juifs.

L'État organise le transfert des biens confisqués aux Palestiniens et en confie la gestion à deux organismes paratatiques : d'une part, le Fonds national juif, dont la mission est d'empêcher l'accès aux ressources naturelles – dont la terre – par les « non juifs » pour les attribuer exclusivement aux colonies juives, et d'autre part, l'Autorité des terres d'Israël.

Les réfugiés de 1948, les exilés « involontaires » (absents au moment des offensives sionistes), puis ceux de 1967 et les déplacés internes sont interdits de rentrer dans leur foyer, spoliés, privés de nationalité et du droit à l'autodétermination.

Séparés et éloignés dans l'intention de maintenir ce régime

Parmi les lois, politiques et pratiques mises en place pour perpétuer cette domination, on relèvera quatre moyens « légaux » qui ciblent les populations palestiniennes déplacées de force : la fragmentation, le déni du droit au retour, à la résidence et à la nationalité, les transferts forcés et les manipulations démographiques.

LA FRAGMENTATION. Falk et Tilley ont exposé très clairement comment la fragmentation du peuple palestinien a été la méthode centrale par laquelle Israël a institué et entretenu l'apartheid. Israël a fragmenté le peuple palestinien en quatre « champs » géographiques, juridiques et politiques, distincts : Palestiniens citoyens d'Israël, Palestiniens de Jérusalem-Est, Palestiniens du territoire occupé, Palestiniens réfugiés ou exilés involontaires. Falk et Tilley ont souligné l'importance du « champ 4 », l'interdiction du retour des réfugiés et des exilés devant empêcher tout changement démographique en défaveur des Israéliens juifs. Al-Haq insiste sur les effets recherchés de cette fragmentation : les Palestiniens ne peuvent se déplacer, se rencontrer, vivre ensemble et, surtout, revendiquer leurs droits collectifs, à commencer par le droit à l'autodétermination.

Il convient de souligner l'impact de la fragmentation géographique et politique de près de 2,6 millions de Palestiniens, réfugiés de 1948 et de 1967 et leurs descendants, parfois plusieurs fois déplacés, et vivant dans le territoire palestinien occupé en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Ces réfugiés cumulent les situations discriminantes et oppressives : exil, occupation, blocus.

LE DÉNI DU DROIT AU RETOUR, À LA RÉSIDENCE ET À LA NATIONALITÉ. De 1948 aux années 2020, Israël réitère son refus de laisser rentrer les réfugiés et leurs descendants dans leurs foyers et de restituer leurs terres et leurs biens et/ou de les indemniser. Non seulement en n'appliquant pas les résolutions de l'ONU (194 et suivantes) mais en « enracinant » cette interdiction dans sa législation dans deux domaines essentiels : la terre et la nationalité⁽³⁾.

La loi sur la citoyenneté de 1952 est toujours en vigueur. Israël interdit toujours aux réfugiés palestiniens déplacés pendant les conflits de 1947-1949 et de 1967, ainsi qu'à leurs descendants,

d'obtenir la citoyenneté israélienne ou le statut de résident en Israël ou dans le Territoire palestinien occupé (TPO). Les autorités israéliennes refusent à des milliers de Palestiniens le droit de retour, de résidence et de nationalité en conservant le contrôle du recensement de la population. En 1967, près de 270 000 Palestiniens qui avaient fui les hostilités ou n'étaient pas présents ont été exclus des registres et donc dépossédés de documents reconnaissant leur résidence d'origine. La Loi de 2003 sur l'entrée en Israël et l'ordonnance de 2022 font barrage au regroupement familial découlant d'un mariage.

LES TRANSFERTS FORCÉS ET LES MANIPULATIONS DÉMOGRAPHIQUES. Un environnement coercitif est entretenu par les autorités militaires israéliennes pour inciter les populations palestiniennes du territoire occupé à quitter leur lieu de vie, abandonner leur terre, au profit de nouvelles colonies : démolitions de maisons et de biens agricoles, transferts forcés. Sont particulièrement visées les populations palestiniennes de Jérusalem-Est, et les communautés bédouines (du Néguev, à l'est de Jérusalem, dans la vallée du Jourdain, et du secteur de Masafer Yatta).

La planification urbaine est mise au service des modifications démographiques. Ainsi, le tracé du mur a été étudié pour évincer de la municipalité de Jérusalem deux quartiers palestiniens très peuplés (Kfar Aqab et Anata) et le camp de réfugiés de Shu'fat, alors qu'ils se situent dans le périmètre de Jérusalem-Est et que leurs habitants ont le statut de résidents permanents.

Réfugiés victimes d'actes inhumains

Perpétrés par Israël à l'égard de tous les Palestiniens, les « actes inhumains » sont identifiés comme ayant été commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination⁽⁴⁾. De nombreuses violations ont été documentées, en particulier les mesures privant les personnes du droit de quitter leur pays et de revenir, du droit de nationalité, du droit de circuler librement et de choisir sa résidence, les obstacles à la réunification des familles, les transferts forcés, la suspension des droits civiques qui concernent les réfugiés, où qu'ils vivent. Sans oublier les actes de persécution. Entre 1948 et 1956, les forces israéliennes ont tué près de 5000 réfugiés qui tentaient de rentrer chez eux. Les marches du retour en 2018 -2019 ont été violemment réprimées. Hier comme aujourd'hui les forces israéliennes ciblent la résistance qui naît et renaît dans les camps.

Tous ces actes participent d'une même logique : contrôler et tenir à distance les Palestiniens, où qu'ils résident, les empêcher de s'unir pour résister et faire valoir leurs droits.

Les réfugiés palestiniens ne sont en rien un « problème à part » et sans issue. Ils sont partie intégrante d'une même communauté humaine privée de ses droits parce que faisant obstacle à un projet colonial et suprémaciste, encore impuni. Le droit au retour ne pourra s'appliquer sans le démantèlement du régime d'apartheid israélien. ■

Groupe de travail AFPS sur les réfugiés palestiniens

(3) Bulletin national AFPS Solidaires des Réfugiés Palestiniens n° 20 spécial Nakba mai 2023

(4) Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid de 1973 article 2

Entretien avec Rima Hassan, présidente de l'Observatoire des camps de réfugiés (OCR)

Rima Hassan est fondatrice et présidente de l'Observatoire des camps de réfugiés (OCR), une ONG qui agit de façon indépendante pour informer, enquêter et sensibiliser sur l'administration et la gestion des camps de réfugiés dans le monde. Réfugiée palestinienne née dans le camp de Neirab en Syrie, elle est arrivée en France à 10 ans ; elle a obtenu une maîtrise en Droit international et organisations internationales. C'est après avoir passé une thèse portant sur le droit applicable dans les camps de réfugiés qu'elle fonde l'OCR en septembre 2019.

Elle combine la présidence de l'OCR avec ses fonctions de rapporteure à la Cour nationale du droit d'asile, ainsi que celles de codirectrice du séminaire « droit international et comparé en Méditerranée et Moyen-Orient » de l'iReMMO⁽¹⁾. Elle enseigne à l'École supérieure de journalisme de Paris. Elle est membre du comité d'experts de l'Observatoire de l'intégration et d'accès aux droits des personnes migrantes d'ISM interprétariat⁽²⁾.

Vous avez créé l'Observatoire des camps de réfugiés (OCR) en 2019, pour quelles raisons ?

Rima Hassan : Les origines de ce projet sont à la croisée de mon histoire personnelle et de ma formation professionnelle en tant que juriste. Après avoir pris conscience que je n'avais pas de pays : je suis réfugiée palestinienne, mais je suis née dans un camp, un lieu invisibilisé. Jusqu'à mes 18 ans j'étais apatride, n'ayant que des documents au titre de réfugiée syrienne ; mais également, j'ai réalisé à quel point on manquait d'informations sur les camps et sur les réfugiés à l'échelle globale. Camps qui sont à la fois un lieu qui se pérennise, mais qui semble invisible, alors qu'à l'échelle mondiale un-e réfugié-e sur trois vit dans un camp pendant une durée moyenne de 12 années ; le plus souvent financé par les États.

L'OCR a 3 missions principales : étudier, enquêter et sensibiliser sur les lieux « d'encampement » des personnes exilées à travers le monde. Comme un contre-pouvoir pour ces lieux d'enfermement.

► Recenser et étudier les camps et la nationalité des réfugiés

► Enquêter auprès des réfugiés

► Construire des plaidoyers, pour penser la question humanitaire différemment, trouver des alternatives et sortir des lieux de gestion des « indésirables » que sont les camps. Chaque année nous travaillons un thème particulier (accès aux droits, santé mentale...)



Rima Hassan, élue par Forbes France parmi les 40 femmes de l'année 2023 « ambassadrice » du rayonnement de la France à l'international

Réfugiés palestiniens : de qui, de quoi parle-t-on ?

R. H : La Nakba (moment historique où entre 1946 et 49 près de 800 000 palestiniens sur 1,4 million ont été expulsés) est le fait central du narratif palestinien et un processus continu au cours duquel elles et ils ont été et sont encore dépossédés de leur terre et de leur identité. Il sera impossible de sortir du « conflit » sans affronter la question, sans résoudre la situation par une reconnaissance des faits et par l'application du droit reconnu entre autres par la résolution 194.

Aujourd'hui, l'UNRWA⁽³⁾ recense près de 7 millions de réfugiés vivant dans 58 camps officiels. Mais on considère que plus d'un million de celles/ceux qui ont été poussés à l'exil n'ont jamais été enregistrés.

Quelles sont les principales différences entre ces réfugiés ?

R. H : Les réfugiés palestiniens dépendent tous et toutes de la même agence, l'UNRWA. Mais celle-ci, contrairement au HCR (dont les Palestiniens sont exclus), n'a qu'un mandat d'assistance et non de protection.

Ainsi, les disparités entre réfugiés dépendent principalement des conjonctures « politiques » des pays qui les accueillent.

En Palestine, dans le TPO (Cisjordanie, Gaza), les réfugiés ne sont pas totalement déracinés, mais près de la moitié sont apatrides, sans pièce d'identité. Ils sont le terreau de la résistance.

En Jordanie, la majorité est naturalisée. On considère que 70 % de la population jordanienne est d'origine palestinienne.

Au Liban, on trouve la situation la plus alarmante. Les réfugiés sont perçus comme des ennemis de l'intérieur, sans assimilation possible. Les camps sont souvent insalubres, fermés. La résistance armée s'y développe, ainsi que l'insécurité (on trouve des armes dans la moitié des 12 camps). La guerre civile complète ce tableau.

En Syrie, la situation des camps est la plus mal documentée. Les réfugiés ne peuvent avoir la citoyenneté. Ils sont vulnérables et instrumentalisés. Ils ont cependant accès aux services sociaux et aux études supérieures, ne sont pas enfermés dans la mesure

(1) Institut de Recherche et d'études Méditerranée Moyen-Orient

(2) ISM interprétariat est un système d'interprétariat par téléphone

(3) Concernant l'UNRWA se référer à l'article pages 15 et 16



Un enfant passe devant le dessin de Handala dans le camp de réfugié·e·s d'Al Arroub (au sud de Bethléem)

où ils ont accepté de faire leur service militaire où une filière leur est dédiée. Mais à tout moment, ils peuvent subir des punitions collectives (cf. le camp de Yarmouk, dans le film *Little Palestine*).

I Qu'est-ce qui participe de leur union ?

R. H : L'union entre tous les réfugié·e·s est très forte. Elle procède d'un rapport identique à la Palestine : celui d'exilé·e.

Il y a aussi une mémoire commune, celle du traumatisme initial, la *Nakba*. Un récit identique qui se transmet depuis 4 ou 5 générations.

Le partage d'un même statut d'appartenance à l'UNRWA, et les droits reconnus par la résolution 194 de l'ONU, qui ne sont pas figés à 1948, sont aussi un socle qui fait union entre les réfugié·e·s où qu'ils soient. Une assise qu'il faut compléter par le défaut de réparation ou d'indemnisation. Ainsi, aucun réfugié·e ne renonce à son identité, à ses droits, au lieu d'où vient sa famille...

L'union résulte aussi de l'organisation identique des camps (autonomes), autour de comités populaires, qui permet un espace de pouvoir où se développent la résistance et la lutte, en plus de l'aspect humanitaire, en écho à l'injustice criante, au manque de perspectives nécessaires pour alimenter l'espoir.

Aujourd'hui quels sont les besoins des réfugié·e·s palestinien·es ? À quelles conditions pourrait-on envisager un futur démantèlement des camps ?

R. H : Il faut d'abord ne pas exclure les réfugié·e·s de la solution palestinienne-israélienne, ce qui est le cas lorsqu'on juge que cette question est « annexe ». Au contraire il faut inclure leur situation et resituer l'actualité du droit inaliéné des résolutions de l'ONU et des camps. Aujourd'hui, 33 % des Palestiniens vivent dans un camp de réfugié·e·s. Il s'agit bien d'une question centrale et incontournable.

En aucun cas il ne faut renoncer au droit au retour ou à l'indemnisation qui est un droit collectif de tous les réfugié·e·s, où qu'ils vivent ; en opposition à la Loi des absents et aux confiscations subies.

Il s'agit de bien séparer la consécration nécessaire de ce droit, de sa mise en œuvre au cas par cas. Des travaux sur la faisabilité, des cartographies, des évaluations financières sont disponibles⁽⁴⁾. Le droit au

retour, même symbolique est une étape indispensable de la réparation à laquelle les réfugié·e·s aspirent. Une justice élémentaire, en fonction de la volonté et du courage politique qu'imposera un rapport de force politique qui reste à construire. Cette situation est aussi complexe que la situation des réfugié·e·s qui reçoivent en héritage un ancrage et un traumatisme.

Réfugié·e·s qui sont par essence privé·es du lieu de leur histoire, à la fois déraciné·es, exilé·es ; maintenant, après plusieurs générations, ancré·es dans de nouveaux parcours de vie, elles et ils ont tissé des liens qui peuvent brouiller le désir d'un retour réel en Palestine, où parfois ils n'ont plus rien. Porteurs d'un débat intérieur et d'un déchirement entre le devoir de retour et le droit au retour. Entre un camp, ou un pays.

Cette année vous êtes retournée en Syrie – ou vous étiez déjà allée en 2022 – dans le camp où vous êtes née. Récit de voyage dont vous allez publier un livre aux éditions Les équateurs à paraître l'hiver prochain. Avez-vous eu le sentiment de vivre « un retour » ?

R. H : Le livre abordera la signification du « retour ». Pas le « grand retour » en Palestine, mais un retour à des origines. Un retour qui m'a permis de revoir mon père, alors que mes frères ne peuvent pas l'y retrouver. Un retour à une partie de mon histoire familiale, entre le devoir de retour en Palestine, ultime choix de ma mère et le projet de mon père de rester dans le camp où ses parents sont enterrés.

Que veut dire le retour après un double déracinement ? Celui de la Palestine, qui est l'histoire partagée des réfugié·e·s et l'histoire transmise par la famille ; en quittant la Syrie pour la France, en sortant du camp où je suis née et en y retournant maintenant, qu'est-ce qui se passe ? Qu'est-ce que ce retour au camp représente ? Ce sont ces questions qui traverseront mon livre.

Propos recueillis par Mireille Sève auprès de Rima Hassan

(4) Cf. publications de Salam Abu Sitta, Elias Sanbar, ou Eitan et Eleonor Bronstein...

TÉMOIGNAGES

Là où les murs ont des visages

J'écris depuis l'endroit où les murs ont des visages.
Ces visages présents tiennent les murs qui supportent la présence des absents.
Ils gardent en secret le son de la voix de ceux qui ne peuvent plus parler.
Vous avez déjà essayé de parler à un mur ?

Ici les murs vous regardent.
Tu vois l'écho du silence qui sort de leurs yeux.
Vous avez déjà été regardé par un mur ?

Les yeux sont partout.
Tu peux avancer les yeux fermés, les murs te regardent et ils veillent sur toi.
Tu peux avancer les yeux fermés, tu n'oublieras pas leurs visages.
Aie confiance, ils connaissent le chemin. Tu n'as qu'à suivre leurs regards.

J'écris depuis l'endroit où les murs ont des visages.
Où le monde des vivants traverse le temps à l'envers.
Les coqs chantent la nuit et les gens dorment le jour.
Les oiseaux jettent vers le sol leurs mélodies et les rafales de courses d'enfants déboulent dans les rues pour rebondir d'un mur à l'autre.
D'un mur à l'autre, les visages s'échangent des sourires pour avoir la force de ne pas fermer les yeux.
Tu peux fermer les yeux, ils seront les tiens, tu seras leurs visages.

Les murs sont la mémoire de tous les temps.
Les murs sont la mémoire des temps que tu n'as pas connus, et ils sont le mémoire de ces visages qui ne les regardent plus.
Les murs portent la mémoire.
Vous avez déjà essayé de porter un mur ?

J'écris depuis l'endroit où les murs ont des visages.
Personne ne voudrait vivre au milieu de ces murs, mais impossible de les quitter.
Personne ne voudrait vivre au milieu de ces visages, par peur de les rejoindre.
Tu peux toujours essayer de partir, une part de toi reste là.
Tu peux toujours essayer de partir, tu reviendras et tu te retrouveras.
Eux sont partis parce qu'ils voulaient rester.
Les voilà, sur les murs, plus nombreux.

Ils disparaissent et réapparaissent, plus nombreux.
Je vous parle de cet endroit où l'on joue à mourir mais la mort ne joue pas, les morts ne jouent plus.
Vous avez déjà joué avec les morts ?

Ici on joue à la balle mais les balles ne jouent pas.
Elles sont là pour de vrai.
Elles sifflent dans les airs.

Elles traversent les murs pour y faire naître des visages.
Ceux qui perdent leurs balles ne viennent pas les chercher par peur de croiser les regards de ceux qui perdent la vie.

S'ils viennent c'est pour mieux déchirer les visages comme ils arrachent les vies.
Ils viennent vivants, mais sont comme morts, ici, où nos morts eux sont bien vivants.

Nos morts oui !
Ce sont nos sœurs, nos frères au moins d'humanité.
Je suis avec les vivants et les morts.

Yann

YANN CARDIN : Poser le décor

Artiste chorégraphe impliqué en tant qu'interprète, chorégraphe et pédagogue, je développe depuis mes débuts professionnels un travail auprès des enfants et plus particulièrement auprès de celles et ceux éloigné-es d'activités artistiques et culturelles.

Mon chemin m'a mené jusqu'à Jénine et son camp de réfugié-es que je découvre au moment de l'assassinat de Juliano Mer-Khamis en 2011, en visionnant *Les enfants d'Arna*. Le film montre la vie des enfants du camp et le travail théâtral comme une possibilité de faire tomber les murs et d'ouvrir des voies de libertés face à l'occupation. C'est l'étincelle du projet que je mènerai 8 ans plus tard : dans les pas de Juliano qui faisait jouer les enfants du camp de Jénine, j'irai faire danser les enfants. En 2018, encore un film, *Derrière les fronts* : voir et entendre Samah Jabr me convaincre d'entrer en action. L'épicentre de mon activité sera le camp de Jénine.

AVRIL 2019

Arrivée dans le camp. Passée sous la double porte coiffée des clefs de la maison, la voiture s'arrête. Je descends, deux lettres viennent me serrer la gorge : U.N. Immédiatement je pense ici c'est la guerre. Ça faisait pourtant déjà plusieurs jours que je voyais l'armée d'occupation et les colons sur mon trajet depuis Jérusalem, mais ce n'est qu'une fois dans le camp que les mots m'ont saisi. Et voilà que sur cette terre où tout tourne à l'envers, le sens des choses se voyait encore inversé. Pour moi, Nations unies colle avec guerre. Alors que ça devrait être la marque de la paix.

À peine franchi le seuil de la Maison Chaleureuse où je passerai la majeure partie du temps pour proposer des ateliers de danse contemporaine, je suis saisi par la vie et l'enthousiasme local. Une fois dans le camp, je me présente à l'équipe du *Freedom Theater*, fondé par Juliano Mer-Khamis, et propose l'organisation d'échange et de partage dans mon domaine. Le directeur artistique, Nabil Al-Raee, accepte que je travaille à ses côtés auprès des étudiant-es de l'école d'art dramatique.

C'est ainsi que durant deux semaines, je vais tous les matins enseigner à l'école du théâtre avant de rejoindre tous les après-midi les enfants de la Maison Chaleureuse pour partager avec eux le repas avant d'inventer ensemble une sphère d'échange autour de la danse.

Dans les deux endroits, je suis accueilli avec joie, curiosité, amitié. Les voir plonger pleinement physiquement et émotionnellement dans cette discipline qui leur est étrangère est fabuleux. C'est aussi ce que je retiens de ce camp et de ses réfugié-es : l'envie de vivre et de se construire un avenir malgré les forces qui veulent rayer leur passé, leur présent.

Les mots ne suffisent pas pour décrire la vie là-bas, ni l'engagement des gens. L'endroit n'est pas pensable, c'est un lieu qui se vit ; où on ne pense pas pouvoir vivre et où pourtant on vit. Elles et ils survivent. SUR vivent. Au-dessus de la vie. Chaque instant est SUR vécu. Vécu plus fort. C'est ce que je ressens.

Je suis hébergé au sein même du camp, dans la famille de Najet, ce qui enrichit mon expérience de rencontres, d'instant de vie au plus près de la réalité.

Chaque matin, je marche dans les rues sous le regard des affiches des martyrs.

J'entends aussi des tirs ça et là, au milieu des rires et des jeux d'enfants. Des drones parfois. Aucun militaire en vue.

Je suis prévenu, s'il y a un bruit la nuit, cela peut être l'armée, ils viennent la nuit chercher des jeunes. Ainsi chaque jour, on fait l'état des lieux. Où sont-ils rentrés ? Qui ont-ils arrêté ?

Une nuit, à 3 heures, du bruit et les faisceaux des lampes qui passent à travers les trous laissés par les balles dans les volets. Le lendemain, j'apprends l'arrestation de deux voisins.

J'ai partagé le quotidien des réfugié-es du camp de Jénine nuit et jour durant deux semaines.

Maintenant ma famille est aussi ici et je fais partie de leur famille. Avec le sentiment horrible de les abandonner toutes et tous, je dois repartir. Mais les Palestinien-nes ont besoin de nous, ici, pour mener leurs combats et être leurs voix. On me dit que je dois revenir. Pourrai-je tenir parole ?

MAI 2023

L'année est déjà terriblement meurtrière, et le camp paye un lourd tribut.

Le 26 janvier. Au réveil, je découvre le massacre en cours dans les rues que j'ai foulées. 10 mort-es en quelques heures. Je décide de repartir, et les femmes de la Maison Chaleureuse sont prêtes à m'accueillir.

Je reviens au camp. Ce cœur battant de la résistance palestinienne qui m'appelle.

Depuis Naplouse, j'envoie une photo à transmettre aux gardiens du camp. La situation est bien pire qu'il y a 4 ans. L'armée ne vient plus seulement la nuit pour terroriser les habitant-es et procéder à des arrestations, elle déferle aussi la journée, en nombre ou sous couverture, pour tuer.

L'arrivée de toute personne étrangère est donc très contrôlée. Je retrouve un camp placé sous haute sécurité. Des barrages sont installés à chaque entrée, les routes sont fermées toute la nuit à l'aide de croix métalliques pour ralentir et contenir les intrusions des forces d'occupation. Une sirène est en place sur le toit d'une des mosquées pour prévenir les attaques de l'armée.

Mes ami-es sont là, les bras grands ouverts, malgré le deuil qui touche la famille. Un cousin a été abattu la veille de mon arrivée. Il est le 126^e martyr du camp (on m'annonce les chiffres) depuis que l'occupant a resserré sa pression assassine il y a environ deux ans. Dans leurs bouches, les récits sont plus graves, la peur de la mort est plus présente. Les mères m'expliquent l'expansion de la résistance armée pour défendre le camp face à l'occupant.

Les habitant-es n'attendent rien des forces de sécurité de l'Autorité Palestinienne qui ont un bâtiment à proximité de l'entrée principale. Bien loin de les protéger en cas d'invasion, ces derniers se retirent en présence de l'armée d'occupation.

Je ne peux plus me déplacer seul dans les rues pour éviter que ma présence inquiète. Je me sais en sécurité mais le climat est très différent. Je ne pourrai pas me représenter au *Freedom Theater*.

Malgré tout ça, la vie est là, plus forte que tout. À la Maison Chaleureuse, j'interviens en plus auprès d'un groupe de jeunes filles handicapées le matin et je rencontre l'après-midi un nouveau groupe d'enfants. Toujours cet enthousiasme et cette joie. Tellement d'envie dans ces danses qu'elles et ils découvrent et inventent.

Un matin, tout se suspend à l'alarme de la sirène. Les militaires sont là. Les filles rentrent se mettre à l'abri chez elles et je reste avec le fils d'une des animatrices.

Nous dansons tous les deux la liberté de nos corps malgré le son de la sirène et le bruit des armes.

Deux heures plus tard en sortant, je vois les armes mais l'occupant n'a pas réussi à entrer.

On ne change pas leurs vies mais on leur redonne du souffle. Notre présence leur rappelle que nous n'oublions pas.

Celles et ceux qui luttent et résistent chaque jour sont les lucioles qui brillent et vivent dans la pénombre de l'impasse, presque invisibles, en tout cas inaudibles. Pourtant, par leurs lumières, elles et ils nous montrent le chemin. Celui de la liberté.

Ce 10 septembre, quand j'écris, 46 enfants ont été tués en 2023. Ils rêvaient de liberté. Réalisons leurs rêves.

L'histoire de Talaat Harb d'une famille de Bédouins, réfugié à Gaza

Avec une voix pleine de regret et de tristesse, El-Hadj Talaat Harb dit « *En 1948, j'étais petit, j'avais environ 5 ans, mais je me souviens très bien de l'événement comme s'il était encore devant mes yeux.* »

Nous vivions dans des tentes construites en peau de chèvre et chameaux (Beit el-Chaar), et les Israéliens nous attaquaient et prenaient couteau ou poignard. Ils prenaient les chevaux et terrorisaient les enfants. Je me cachais derrière mes parents. Ils cherchaient toujours la personne responsable de la famille, celui qu'on appelle « El-Mokhtar », qui devrait faciliter leur tâches et transmettre les messages à la tribu. Ils ne voudraient voir personne et que tout le monde parte. Les gens ont pris peur et nous avons commencé à partir sous la torture et par la force, nous avons migré de la région de Beir al-Sabaa (nom arabe de Beer Sheva) pour aller vers Bani Souhaila à Gaza. Nous sommes partis poussés par les armes et nous n'avons rien pu prendre. Nous avons tout laissé derrière nous. Nos récoltes d'orge et de blé, les bêtes. Ils ont gardé les chevaux et les chameaux, pareil pour nos voisins à qui ils ont volé leurs biens et leurs chevaux. Ils n'ont laissé que quelques chameaux émaciés. Ils ont pris tout ce qui était utile et nous n'avons pas eu la possibilité de récupérer nos affaires. L'important était de sauver nos vies. Après l'expulsion nous avons vécu une grave famine et les réfugiés ont commencé à faire leurs papiers pour avoir une carte de rationnement à montrer aux Nations unies.

Malheureusement, mon père a tardé à obtenir la carte. Nous avons été obligés de présenter tout un dossier pour obtenir des kits alimentaires, nous sommes donc restés près de 20 jours sans pain. Ma mère était obligée d'emprunter la farine pour nous faire du porridge.

Un habitant du quartier a suggéré à mon père de soudoyer pour obtenir rapidement la carte de rationnement alimentaire, mais mon père n'avait pas d'argent. Ma mère a suggéré de vendre son collier en or. Il a été vendu 12 livres palestiniennes et la carte a été obtenue estampillée du timbre britannique.

Nous n'avons eu accès à l'enseignement que plusieurs années plus tard. Il n'y avait qu'une école dans la région. Les enfants de 12 ans étaient inscrits en première année primaire.

El-Hadj Talaat Harb, précise « *malgré la pauvreté, notre intérêt pour l'enseignement était fort et nous avions une passion d'apprendre, encouragée car certains étudiants obtenaient un emploi après le baccalauréat.* »

La situation sanitaire était très mauvaise : il n'y avait pas de médicaments disponibles et les maladies étaient courantes. Dans les camps, où les gens vivaient sous des tentes, le seul médicament était la pénicilline.

Des grandes familles vivaient dans une tente divisée en deux pièces. Tout le monde souffrait du manque d'eau potable. Des centaines de personnes partageaient un robinet. Les toilettes étaient communes.

Nous étions une famille de 12 personnes. Une famille très unie, je me rappelle bien que mes sœurs, comme la plupart des filles, parcouraient jusqu'à plusieurs kilomètres pour remplir un pot à eau qui devait suffire à la famille toute la journée.

À mon avis, les femmes ont souffert et lutté plus que les Moudjahidine parce qu'elles avaient la responsabilité de fournir de la nourriture et des boissons à la famille. Le gaz pour la cuisson n'était pas disponible, elles étaient obligées de faire de longs trajets à la recherche de bois et de branchages pour la cuisson, ainsi que des « raquettes » de figuier de barbarie pleines d'épines pour les faire sécher avant de les brûler. De 1948 à 1960, nous avons vécu sous tente dans l'espoir de retourner sur nos terres et dans notre maison. C'était l'espoir de la majorité des réfugiés.

Jusqu'à la révolution de Gamal Abdel Nasser en 1952. A cette période-là, certains jeunes Palestiniens ont pu bénéficier d'un emploi pour un salaire de 12 livres égyptiennes. En 1956, nous avons de nouveau vécu une période de terreur. Les Israéliens ont mis la main sur Gaza pendant 4 mois. Ils ont emmené des jeunes dans différents endroits : Wadi al-Jarad, Bani Souhaila, à Khan-Younés pour les exécuter. D'autres ont été emprisonnés. A cette époque, nous exigeons le retour du contrôle de l'administration égyptienne, et des discussions étaient en cours sur notre annexion à la Jordanie.

La pauvreté s'est répandue de plus en plus, je me souviens bien des membres des Nations-unies les « internationaux » qui diffusaient une mauvaise image de notre peuple, que nous méritions ce qui nous arrivait. Ils photographiaient les enfants sous leur pire aspect, en particulier les enfants bergers, en revanche, ils photographiaient les juifs en demandant aux Britanniques et aux Nations-Unies « *Qui est le plus digne de vivre ?* »

El-Hadj Talaat reprend ses paroles avec un grand souffle. Je me souviens très bien de notre souffrance, on a vécu tous les types de souffrance, torture, pauvreté, famine, maladie, propagation d'épidémies... Je pense qu'une personne normale ne pourrait pas supporter 1 % de ce qu'on a vécu.

En 1967, après l'invasion du Sinaï et après le départ des internationaux le Nord-Sinaï et Gaza sont passés sous administration israélienne et les Palestiniens se battaient au premier rang.

Les années ont passé et il y a eu les injustes Accords d'Oslo dont nous subissons toujours les conséquences.

Après 1971, j'ai été autorisé à entrer dans les territoires occupés comme chauffeur. J'en ai profité pour aller sur nos terres et j'ai conduit mon père pour voir son terrain, c'était un moment très émouvant mais très dur pour mon père. Il en a eu le souffle coupé, ne pouvait plus parler. Nous l'avons transporté à l'hôpital. Mon père est resté malade jusqu'à sa mort.

Mon père avait de grands rêves de bâtisseur.

En 2006, ce fut ma dernière visite à nos terrains ; comme tous, nous répétons qu'un jour viendra où nous y retournerons.

Témoignage recueilli par N. F. à Gaza

Les oubliés du Liban

Trois membres de l'AFPS se sont rendues en mai dernier dans les camps de réfugiés palestiniens du Liban pour une dizaine de jours : deux bénévoles du GT Parrainages, et une adhérente, psychologue clinicienne. L'occasion d'un séjour dans chacun des 8 camps de réfugiés où l'AFPS parraine des enfants.

Le Liban connaît une crise sans précédent, aggravée par l'explosion dans le port de Beyrouth en août 2020, la pandémie COVID, l'absence de réel gouvernement, l'effondrement de quasiment tous les services publics et la corruption « institutionnalisée ». Mais tout le monde n'est pas concerné de la même manière et la richesse est insolente : le nombre de Maserati, Lamborghini, Porsche, est sidérant.

Pour accéder aux camps, il faut une autorisation de l'armée. Les camps sont des enceintes fermées. À l'extérieur, au nord et au sud, un checkpoint de l'armée libanaise, et des miradors. L'armée contrôle toute circulation. Les Palestiniens attendent parfois une heure. L'armée ne pénètre pas dans les camps. Les déplacements des Palestiniens près de la frontière sont aussi soumis à autorisation, qui une fois donnée, peut parfois être refusée au checkpoint, sans explication.

Les discriminations envers les Palestiniens et les Syriens concernent les professions interdites, et les salaires moins élevés. Depuis peu ils peuvent exercer comme infirmier-es, car beaucoup d'infirmiers libanais quittent le pays du fait des salaires de misère.

Dans les camps visités, la majorité des enfants souffrent de divers maux : situations familiales dégradées, orphelins de père, et de nombreuses mères souffrent de dépression ; problèmes de santé : maladies graves, retard de croissance ; troubles psychologiques ; habitat insalubre ; conditions matérielles et économiques entraînant la déscolarisation : impossibilité de payer le transport scolaire, ou besoin de travailler pour gagner un peu d'argent.

Quelques constats

Les camps de la banlieue de Beyrouth (Chatila, Burj el-Barajneh) sont surpeuplés. Le manque d'espace et de verdure est criant, les ordures s'entassent. Les camps du nord et du sud ne souffrent pas des mêmes problèmes.

► **CHATILA** : les pires logements que nous ayons vus. Dans l'un, une planche devant la porte empêche les rats d'entrer.

► **BAALBECK** : 5 000 personnes vivent dans ½ km².

► **BURJ EL-SHEMALI** : impression d'espace dans ce camp, assez aéré. De nombreux jeunes suivent l'enseignement professionnel dispensé dans le camp en lien avec ses équipements (par ex sur les panneaux solaires).

Hanane Dabdoub, 38 ans, travailleuse sociale au camp, témoigne : ses grands-parents paternels sont arrivés du village de Berwi, près d'Acre, en 1948. Son grand-père avait des souvenirs de la Palestine, il lui parlait des fruits. Sa grand-mère avait deux ans, elle n'a pas de souvenirs. Sa mère est libanaise. La famille a toujours vécu dans le camp. « Je vois la Palestine comme ma



Au-dessus du drapeau « La nostalgie continue... génération après génération ». À droite « la mémoire de nos ancêtres, avant l'enfermement est une jarre remplie de choses à dire. Nos ancêtres, dans leurs tombes chaleureuses, ont une mémoire inaltérable : ils vivent le rêve du retour ».

patricie. Pas comme un rêve, mais comme mon droit d'y retourner.

Vivre ici est la chose la plus stupide que mes grands-parents ont faite. Les orphelins détesteraient vivre dans un orphelinat. S'ils vivent dans une famille, même en cas de maltraitance, au moins il y a des substituts possibles. Ici, on vit comme dans une prison. Au moins en Palestine on peut se battre [...] Malgré les difficultés, nous sommes résilients, nous sommes capables de nous éduquer, de travailler. Nous sommes dignes et fiers ».

► **RASHIDIEH** : c'est le 3^e camp le plus peuplé. Il est au bord de la plage. Dans le jardin d'enfants les éducatrices font respirer les enfants au rythme des vagues que l'on entend derrière le mur. Il y a une seule route d'accès, et une seule entrée. C'est le camp le plus près de la frontière, souvent affecté par des frappes israéliennes. S'y trouve un hôpital dirigé par le Croissant rouge palestinien, et où travaillent des médecins de l'UNRWA : un généraliste pour 25 000 personnes.

► **EL-BUSS** : le centre social BAS⁽¹⁾ a des jardins sur les toits, où les habitants font pousser légumes et fleurs. De nombreux services sont regroupés à El-Buss du fait de sa situation géographique centrale pour les camps du sud, près de Tyr. BAS met d'énormes moyens en œuvre pour soigner les troubles de santé mentale. La demande pour de tels services a augmenté, et la prise en charge des enfants est de plus en plus précoce.

« Les Palestiniens du Liban sont les oubliés du monde » nous dit le directeur de BAS Kassem Aina. Il explique que s'ils ne sont pas en butte à l'occupation, ils sont exilés, oubliés. À quelques kilomètres seulement de leur terre pour ceux du sud. Ils ne peuvent que la voir, sans pouvoir en fouler le sol. L'espoir qui les tient en vie, c'est le droit au retour.

« Nous souffrons d'un mal incurable : l'espoir. Aidez-nous à porter le fardeau de cet espoir » écrivait Mahmoud Darwich. ■

Elisabeth Martin-Gaudy, Françoise Lapeyronie

(1) Beit Atfal Assumoud (BAS), est le partenaire libanais pour les parrainages d'enfants de l'AFPS. BAS est une ONG palestinienne indépendante à Beyrouth qui aide les réfugiés. BAS a un centre social et du personnel dans chaque camp, et parraine environ 1 000 enfants dans les 12 camps de réfugiés palestiniens.

Séjour en Palestine : des jeunes à la rencontre de la Résistance palestinienne

Dix jeunes, encadrés par deux membres du GL Lorraine sud, ont séjourné en Palestine et Israël du 6 au 15 août 2023.

Une mission au cours de laquelle nous avons pu visiter Al Qods à Jérusalem, le camp d'Aïda, le musée Banksy et le mur à Bethléem, les musées Yasser Arafat et Mahmoud Darwich à Ramallah, la vieille ville de Naplouse, le tombeau des patriarches et l'artère principale d'Hébron. Guidé par Munther, Abeer, Muhammad ou Waël – acteurs de la résistance populaire –, le séjour, fort en découvertes et en émotions nous a permis de voir le quotidien infernal des Palestiniens de Cisjordanie⁽¹⁾. Les Palestiniens rencontrés ont été particulièrement touchés de voir des jeunes s'intéresser à leur situation. Face aux horreurs qu'ils vivent, plus que jamais ils ont besoin de solidarité afin de ne pas sombrer dans l'oubli.

D'une manière générale, nous avons pu appréhender les principaux aspects de l'apartheid avec son système oppressif et déshumanisant pour les Palestiniens (checkpoints, routes de contournement, mur de séparation, vols des terres, destruction des maisons, répression...). Des moments forts marqués par les rencontres avec des personnes qui vivent des situations insupportables devenues malgré elles des symboles de la résistance palestinienne :

Les familles de Ramadan Saou et de Fatima Salem à Sheik Jarrah (Jérusalem-Est), menacées de la destruction de leurs maisons, décrivent un quotidien insupportable, harcelées par les colons et les autorités israéliennes pour les forcer à partir de chez eux. Itamar Ben Gvir a planté une tente à côté de l'une de ces maisons et en a fait un lieu de rassemblement des colons extrémistes.

Sami et Mohammad Hureini des Youth of Sumud à Masafer Yatta au sud d'Hébron. Un ensemble de villages tristement célèbre après la décision (mai 2022) autorisant la destruction de 8 villages, le déplacement forcé de 1 300 personnes, ce qui pourrait être le plus important nettoyage ethnique depuis 1967. Outre les attaques de colons pour les déposséder de leurs terres, les frères Hureini font l'objet de procédures devant des tribunaux militaires (illégal en droit international humanitaire) pour les dissuader de lutter. Nous avons rendu visite à une famille de Bédouins contrainte d'emménager dans une caverne suite à l'ordre de destruction de leur maison.

Omar dont la maison, entre Bethléem et Jérusalem, n'est accessible que par une route contrôlée en permanence par une porte. Malgré des offres financières mirobolantes pour le faire partir, il résiste et continue à vivre des produits de sa terre (culture de cerisiers soutenue par l'AFPS).

La maison de Saadat Gharib, totalement enclavée dans une colonie israélienne hostile, à Beit Ijza, entre Ramallah et Jérusalem, constitue une prison à ciel ouvert. Elle fait l'objet d'un dispositif de surveillance, avec un portail électronique

et un grillage de huit mètres de haut qui cerne la maison. Là encore, les propositions financières démesurées n'ont pas ébranlé sa détermination.

Les communautés bédouines harcelées par les colons dans la région de Ramallah : saccage de l'école « Ein Samiya » ainsi que de nombreuses traces d'incendies et de destructions de lieux d'habitations précaires. Quelques kilomètres plus loin, à Waad Al Seeq, c'est la même désolation : les Bédouins regroupés autour de l'école contraints de partir pour leur sécurité face à la violence des colons, implantés dans un avant-poste sur la colline en face.

Turmus Ayya et le pogrom du 21 juin 2023 : cette ville a subi une attaque sauvage de 400 colons en pleine journée, qui s'est soldée par la mort d'un jeune palestinien de 27 ans, plusieurs blessés, 30 maisons et 60 voitures brûlées, des cultures détruites et une population traumatisée. Nous avons été reçus par le maire et la famille d'Omar Jabara Qattin, décédé suite à cette attaque.

Partout on nous a invités à témoigner. En Israël, nous avons rencontré Hamameh « la fille de la mer » à Jisr Az Zarka, seul village palestinien de pêcheurs. Très ancien, il est menacé de destruction par le gouvernement israélien. Sportive accomplie, ayant une personnalité très indépendante, Hamameh décrit un quotidien difficile pour les « Palestiniens de l'intérieur », littéralement abandonnés, ils ne bénéficient pas des infrastructures israéliennes. Cette ville à majorité arabe, la plus pauvre d'Israël, ressemble à une ville palestinienne démunie de Cisjordanie.

Nous avons aussi rencontré des représentants de la société civile israélienne : Alon-Lee Green et Rafat W. Harb du mouvement populaire Standing Together et Avner Gvoryahu de Breaking the Silence. Il est réjouissant de constater que des organisations se battent activement en Israël pour la mise en place d'une vraie démocratie avec un message clair demandant la fin de l'occupation et des discriminations à l'égard des Palestiniens. ■

Brigitte Jeannot

(1) Pour un aperçu en détail de notre séjour, voir sur le site de l'AFPS N.-B. : les jeunes de Nancy ont témoigné de leur mission au stand de l'AFPS à la fête de l'Humanité mi septembre



Les jeunes de la mission à l'entrée du camp d'Aïda à Bethléem avec Munther

L'AFPS à la Fête de l'Humanité



Anne Tuailon, Salah Hammouri, Jamal Juma, Taoufiq Tahani, Sumud Amtear



Mahmoud Zwareh

Honneur à la résistance populaire palestinienne

Garder la terre, la cultiver, soutenir les agriculteurs, les Bédouins et les paysans, faire front contre l'occupation et l'apartheid, pour cette édition 2023 de la Fête de l'Humanité, l'AFPS a invité des résistant·es du quotidien, qui ont fait de leur existence un combat : Salah Hammouri, Jamal Juma et Sumud Amtear de *Stop The Wall*, Fadwa Barghouti – avocate et épouse de Marwan Barghouti – et Mahmoud Zwareh, agriculteur, universitaire, militant, membre de la campagne Faz3a. Toutes et tous ont présenté aux visiteurs·ses du stand des exemples factuels et documentés de la violence israélienne débridée que les Palestiniens subissent au quotidien ainsi que leurs actions pour y faire face.

Lancement des campagnes « Defend the defenders » et « Des arbres pour Masafer Yatta »

Cette édition a également permis de lancer deux nouvelles campagnes de l'AFPS pour soutenir les Palestiniens et les aider à rester sur leurs terres. Avec « *Defend the defenders* », nous nous tenons aux côtés des défenseurs des droits, dont particulièrement de Sami Huraini, dans l'attente du verdict de son procès, le 30 octobre prochain.

Avec la campagne « *Des arbres pour Masafer Yatta* », vous pouvez acheter un pied de vigne, un olivier, ou un figuier qui sera planté afin de vous opposer concrètement au vol des terres de ces communautés.



Salah Hammouri, Bertrand Heilbronn, Hala Abou Hassira ambassadrice de Palestine en France, Jamal Juma

Elsa Faucillon et Fadwa Barghouti

Des « personnalités politiques » nous ont fait le plaisir de leur présence à notre stand...

Ces appels à la solidarité ont pu être entendus par des personnalités politiques amies, venues sur notre stand pour témoigner leur solidarité avec le peuple palestinien, dont les députées Elsa Faucillon, (PCF, NUPES), et Ersilia Soudais (LFI, NUPES), ainsi que de la maire de Mitry-Mory, Charlotte Blandiot-Faride.



Bernard Albert, Eitan Bronstein Aparicio, André Rosevègue

Le GT « manuels scolaires » à la Fête de l'Huma

Le groupe de travail « Manuels Scolaires » – composé de membres de l'AFPS et de l'UJFP, associé à l'AURDIP – a présenté aux côtés d'Eitan Bronstein Aparicio de *De-Colonizer*, le résultat de son étude des livres de cours en France, en Israël et en Palestine. Contredisant la thèse défendue par l'Institut Georg Eckert selon laquelle les manuels scolaires palestiniens dissémineraient la « haine d'Israël » parmi les élèves, ces intervenants ont démontré que l'histoire des Palestiniens est systématiquement niée dans les manuels scolaires français et surtout israéliens.

Relance de la campagne Carrefour

La résistance populaire, l'AFPS la relaie ici par nos actions de sensibilisation de la jeunesse, nos campagnes de mobilisation « entreprises » et du grand public. Dont la campagne Carrefour, qui a connu un bel élan ce week-end : 800 nouvelles cartes-pétition

ont été signées et seront adressées à Alexandre Bompard, PDG du groupe français, pour mettre un terme à ses liens avec les entreprises de la colonisation du Territoire Palestinien occupé.

Entretien avec Jamal Juma

Jamal Juma est le coordinateur de la campagne « Stop the wall » et un membre fondateur du BNC.

Pouvez-vous nous présenter la campagne « Stop The Wall »?

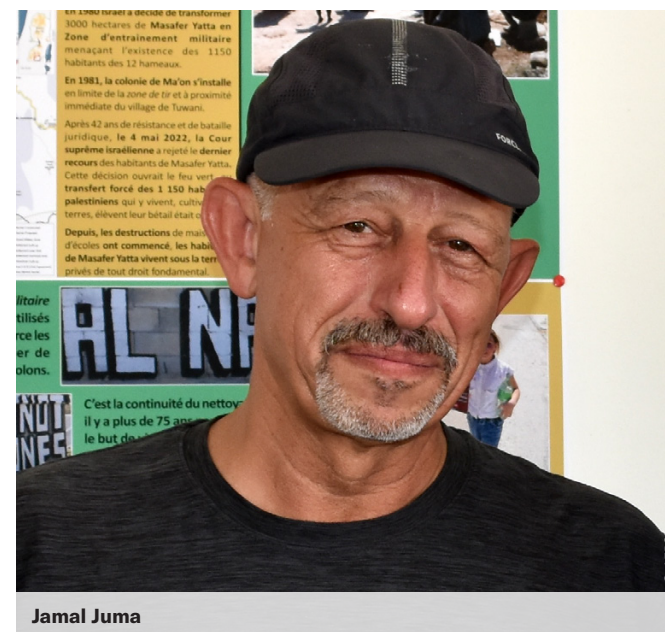
Jamal Juma : « *Stop the wall* » a été initiée en 2002. Cette année-là, Israël a envahi la Cisjordanie, commis des massacres dans pratiquement chaque ville et dans le camp de réfugiés de Jénine. Ensuite ils ont fait en sorte d'isoler les villes de Cisjordanie les unes des autres et, finalement, ils ont commencé la construction de mur de l'apartheid. Pour nous, c'était quelque chose de nouveau, un changement fondamental et terrible. En constatant que ce mur nous isolait de notre terre, nous ghettoïsait et, pire, instaurait progressivement un système colonial d'apartheid, nous avons commencé à mobiliser les gens, à former des comités populaires dans les villes où le mur était construit. Le but était d'organiser des manifestations et d'arrêter physiquement les bulldozers. On a réussi dans la mesure où la première date butoir pour achever la construction des 800 km de mur était 2005 et qu'elle a été retardée de pratiquement 20 ans, grâce la résistance populaire.

Que signifie résister pour vous ?

J. J. : Résister à l'occupation, résister à l'asservissement, résister pour notre liberté, pour l'ensemble des droits humains qu'une personne possède, c'est mon devoir en tant que Palestinien. C'est mon mode de vie. Lorsque vous parlez de résistance au nom de telles valeurs, ça ne concerne pas seulement les Palestiniens. C'est un combat pour toutes les personnes opprimées dans le monde, confrontées à la colonisation, au racisme, à la discrimination raciale. Chaque victoire de notre révolution est une victoire universelle. C'était le cas en Afrique du Sud, au moment du combat contre le régime d'apartheid. Nous avons tous célébré la liberté de l'Afrique du Sud. Lorsque je résiste et que j'appelle à la solidarité internationale, je ne demande pas aux personnes de s'engager pour moi, mais pour défendre leur éthique, leurs valeurs, leur humanité.

Quel a été le moment de votre engagement, personnellement ?

J. J. : J'avais 15 ans. J'étais en chemin pour Jérusalem, qui était à



Jamal Juma

seulement 8 kilomètres du village bédouin dont je suis originaire. À mi-trajet, le bus s'arrête parce qu'il y a un *checkpoint*. Les soldats montent dans le bus et demandent nos ID⁽¹⁾. Je n'en avais pas encore puisqu'on ne la reçoit qu'à 18 ans. Je le dis au soldat qui refuse de me croire et me demande de me lever. Je le fais et il me dit : « *Tu te moques de moi ! Tu es grand. Où est ton ID ?* » Je lui répète que je n'en ai pas. Tout d'un coup, il me giflé, très fort. Sans réfléchir, je m'avance vers lui et je lui envoie un coup point dans le visage. Après ça, les soldats m'ont sorti du bus, et tout ce dont je me souviens, c'est d'avoir été battu jusqu'au soir, en pleine rue. Chaque fois que je reprenais connaissance, ils me tabassaient à nouveau. Dans la soirée, des membres de ma famille se sont mis à ma recherche. Ils m'ont trouvé sur le sol, inconscient et m'ont ramené à la maison. Je n'ai pas compris à cette époque pourquoi on m'avait fait ça. C'est ce que j'ai dit à mon père. Alors je lui ai demandé de m'amener au Liban, je lui ai dit que je voulais me battre. Je voulais ma revanche, retrouver ma dignité, mon identité, me retrouver moi-même. C'est toujours le cas aujourd'hui.

Après ces décennies de confrontation à la violence israélienne, existe-t-il des situations, des injustices que vous avez toujours du mal à supporter ?

J. J. : Plus vous vous impliquez, plus vous vous battez, et plus vous constatez combien les colonialistes israéliens ne voient pas les Palestiniens comme des êtres humains. La manière dont ils nous traitent, dont ils nous discriminent. Notre vie, notre sang ne valent rien pour eux. Ils ne laissent même pas les ambulances nous secourir quand un colon nous tire dessus. À l'inverse, si je me défends, en lançant des pierres contre les colons, je pourrais passer 2 ou 3 ans en prison. Cette injustice me met tellement en colère... Et si je suis honnête, elle met en colère contre la communauté internationale, qui ne voit pas et ne ressent pas l'urgence d'y mettre un terme. Cette injustice est intolérable.

Propos recueillis par Laëtitia Pelé, le 17 septembre 2023

(1) *Identity Document*, est un document d'identité délivré par les autorités israéliennes à chaque Palestinien·ne âgé·e de plus de 16 ans. Un code couleur distingue les ID des résidents de Gaza, de Cisjordanie et de Jérusalem

L'AFPS aux Amfis 2023 de LFI à Valence

Pour la deuxième année consécutive, les adhérent-es du Groupe local Ardèche-Drôme ont assuré du 23 au 27 août une présence militante de l'AFPS.

Près de 4 000 personnes venues de toute la France formaient un public plutôt politisé, *a priori* sensible à la lutte du peuple palestinien avec la présence de très nombreux jeunes. Les rencontres au stand de l'AFPS ont permis de multiples échanges sur la situation en Palestine occupée et la nécessité de s'engager dans le mouvement de solidarité. Très concrètement, plusieurs personnes venant de diverses régions ont pris les renseignements pour se rapprocher de l'AFPS ou même pour la mise en place d'un groupe local.

Ces 5 jours passés à Valence, furent l'occasion pour les adhérent-es de l'AFPS de constater l'intérêt des jeunes militant-es de LFI pour la question palestinienne. C'est avec plaisir que nous avons dû répondre aux nombreuses questions et sollicitations. Le moment fort de notre présence a sans conteste été la tenue du débat initié par la députée LFI-NUPES de Seine-et-Marne, Ersilia Soudais. Il faut rappeler que parmi toutes ses responsabilités à l'Assemblée nationale, la jeune députée est membre de la commission permanente des Affaires étrangères.

C'était la première fois qu'un débat sur la Palestine était proposé aux Amfis de LFI. Un débat qui malgré la canicule a réuni

plus de 110 personnes sous l'intitulé « Israël/Palestine : après 75 ans de conflit, comment agir pour la paix ? »

Ersilia Soudais a introduit le débat en rappelant son engagement dans le cadre de son mandat de députée. Puis Rima Hassan, fondatrice de l'Observatoire des camps de réfugié-es, Thomas Vescovi enseignant-chercheur et Anne Tuailon, vice-présidente de l'AFPS, ont livré les éléments d'un tour d'horizon très précis de la situation en Palestine occupée. À la fois sur ses origines historiques, 75 ans après la *Nakba*, la question particulière des réfugié-es palestinien-nes, l'évolution de la politique coloniale israélienne et l'instauration du régime d'apartheid ; mais aussi sur les différentes formes de la résistance palestinienne et la nécessité d'amplifier la solidarité en construisant un vaste mouvement d'opinion international contre l'apartheid israélien.

Les échanges et contacts pris auprès des militant-es et sympathisant-es de LFI, comme de plusieurs de ses élu-es sont de très bon augure. Des liens se sont tissés qu'il nous reste à enrichir partout où c'est possible, en attendant les Amfis 2024. ■

Fr R

L'AFPS à l'université d'été des mouvements sociaux

L'AFPS était présente dans l'atelier consacré à une réflexion et un échange sur les campagnes de désinvestissement en direction des entreprises françaises et transnationales qui se rendent complices de l'apartheid israélien.

Cet atelier proposé par BDS France était organisé en partenariat étroit entre BDS France, l'AFPS, l'UJFP, Solidaires et Alternatiba Paris. Les échanges se sont déroulés à partir de trois exemples de campagnes : celle pour le désinvestissement de Carrefour de la colonisation israélienne présentée par l'AFPS, celle pour contraindre Total à cesser ses activités néfastes pour l'environnement présentée par Alternatiba Paris et la campagne internationale pour le désinvestissement de Puma présentée par BDS France. À travers ces exemples, les 25 participantes et participants ont cherché à mettre en lumière la manière dont fonctionnent ces entreprises pour développer leurs projets nuisibles, et pour contrer les oppositions que ces projets suscitaient. Quelques formules clés ont été identifiées : culture du secret, mensonges et reniements, marketing destiné à faire passer la parole officielle, amoralité, recherche de super profits, sentiment d'impunité, décredibilisation des opposants... La réflexion a également porté sur les stratégies communes à ces campagnes. Là aussi, des éléments clés ont été dégagés :

► Rendre publiques des actions et des manœuvres que ces entreprises veulent dissimuler peut leur faire peur et les forcer à

sortir de la culture du secret, d'où l'importance de développer des contacts avec la presse.

► Participer aux AG des actionnaires pour poser des questions, faire passer des messages, ou parfois, agir en nombre pour empêcher la tenue d'une AG.

► Avoir des relais dans les pays où ces entreprises commettent des violations du droit. Avoir accès aux médias de ces pays.

► S'adresser aux salariés des entreprises concernées, par un partenariat avec les syndicats et par des contacts directs avec le personnel.

► Ne pas mener seuls ces campagnes, mais à travers des partenariats.

Tous ces échanges ont montré d'importantes similitudes. Pouvons-nous envisager de mener ensemble certains combats ? C'est une question qu'il faudra sans doute aborder lors de prochaines rencontres. Le climat d'écoute respectueuse qui a présidé à cet atelier représente un gage d'espoir pour de nouvelles rencontres où les sujets esquissés devront être approfondis. ■

Jean-Louis Vey

Alam, l'adolescence vue par Firas Khoury

À l'occasion de l'avant-première de son film *Alam* soutenu par l'AFPS, le réalisateur palestinien Firas Khoury a répondu à nos questions. Né en 1982 à Eilabun, dans le nord d'Israël, il a mis dix ans à faire ce film qui décrit une jeunesse palestinienne entre adolescence et engagement politique. Lui, qui fut un de ces jeunes, raconte comment s'est forgée l'identité palestinienne qu'ils incarnent aujourd'hui.

Comment s'est construite l'identité politique de la jeunesse palestinienne ?

Firas Khoury : Elle s'est construite au fil du temps, tout est une question de temps depuis la *Nakba*, la catastrophe originelle. Ceux de la première génération après la *Nakba*, expulsés à 85 % de leurs villages, ont été très traumatisés. La seconde génération a essayé de construire une vie normale, sans interférence avec les institutions, loin de la politique, mais toujours avec la peur. La troisième génération ne porte pas de traumatismes personnels, ils sont plus courageux, ils ont moins peur, ils retrouvent leur fierté.

Cette fierté est venue naturellement, plus on s'éloigne de la catastrophe originelle, plus les gens guérissent. C'est juste une question de temps, la guérison. Ceux qui avaient le droit de s'exprimer ont guéri plus facilement, grâce à leur fierté retrouvée, que ceux qui ont vu leur expression entravée.

Il y a aussi la vie qui se normalise, on le voit dans votre film, vos héros ont une vie comme celle de tous les jeunes qui draguent, qui rêvent et qui se sentent un peu à l'étroit à l'école.

F. K : Oui, bien sûr, il y a une normalisation de la vie de cette génération, il y a aussi l'effet de la globalisation, ces adolescents font partie du monde, ils en sont un élément. Ils se vivent comme des gens libres dans un monde libre. Ce qui s'est passé après 1948 a été une grande catastrophe pour les Palestiniens, il y a un état traumatique de peur qui a pesé longtemps. Ils ne savaient pas comment réagir face à l'occupation, ni comment gérer leur peur face à l'ordre établi. Aujourd'hui, la jeune génération est très fière et n'a plus peur de se confronter à l'ordre établi. Je suis convaincu que c'est cette génération qui mènera à la libération de la Palestine.

Quand on parle de jeunesse palestinienne, faut-il faire une différence entre celle qui vit en Cisjordanie et celle qui vit en Israël ?

F. K : Oui, il y a une différence. Les jeunes de Cisjordanie n'ont pas connu de distorsion d'identité. La majorité des jeunes palestiniens d'Israël sont loyaux envers Israël, ils se définissent comme des Israéliens. Quand j'étais jeune, j'essayais de me définir en tant que citoyen israélien.

En revanche, ce qui rassemble les jeunes des Territoires occupés comme d'Israël, c'est le regard qu'ils portent sur l'Autorité palestinienne qu'ils considèrent comme un instrument de l'occupation, et c'est la même chose pour tous les Palestiniens du monde entier, de Gaza et d'ailleurs.



Firas Khoury devant l'affiche de son film, *Alam*.

Vous parlez de votre personnage principal, Tamer, comme d'une page blanche.

F. K : C'est un pur, il est comme une page blanche qui attend d'être écrite. Il tombe amoureux, il veut s'amuser. Petit à petit, pas à pas, il va se politiser. Parce que ce n'est pas possible de rester hors de cette histoire, on ne peut pas y échapper. Vous en faites partie, que vous le vouliez ou non. Il n'y a pas d'autre issue que de résister parce qu'autour de vous, on essaie de construire une mémoire déformée, de contrôler votre vie, de vous tenir par la peur... Vous ne pouvez pas vraiment échapper à ça dans votre vie quotidienne. C'est ce que je montre dans mes films, parce que c'est ce que j'ai vécu. Bien sûr, on peut toujours échapper à ça en faisant le choix de la trahison mais alors, vous vivez en paix comme un gentil toutou.

D'où vient votre confiance en l'avenir ?

F. K : Pensez-vous vraiment que les colonies plantées au cœur du Moyen-Orient sont là pour toujours ? Il suffit de lire l'histoire, la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, la disparition de grandes civilisations, l'effondrement de l'Union soviétique... vous comprenez que ce genre de situation ne peut pas durer éternellement. Ils ont dû procéder à une épuration ethnique souvent meurtrière pour s'installer en Palestine, et aujourd'hui, nous sommes 6 millions et ils sont 5,9 millions. Ils contrôlent tous les médias mais combien de temps cela va-t-il durer ? Leur projet échouera, j'en suis sûr. Quand cela arrivera-t-il ? Cela dépend du monde, cela dépend de nous mais Israël est très fragile. Je pense que ça ne prendra pas plus de 20 ans d'arriver à un État pour deux peuples qui vivent avec les mêmes droits. C'est ce que je pense, selon ma compréhension de l'Histoire.

Propos recueillis par Emmanuelle Morau

La Palestine en 50 portraits, de la préhistoire à nos jours

Les turpitudes qui pèsent depuis un siècle sur la Palestine occultent la richesse de son passé. Voici un livre ⁽¹⁾ qui permet d'en prendre la mesure : 50 portraits qui éclairent par touches une histoire métissée, multiculturelle et plurimillénaire ; une histoire documentée, qui résiste aux falsifications et aux caricatures. Un livre à butiner pour mieux comprendre la Palestine, carrefour de civilisations.

Ces cinquante portraits ont été initiés et coordonnés par Sabri Giroud. Ils sont le fruit de son profond attachement à cette culture dont il a décidé de partager le destin. Jeune archéologue, il découvre son pays d'adoption il y a une trentaine d'années. Il ne l'a pratiquement plus quitté depuis. Face au joug et à l'iniquité de l'occupation coloniale, il veut faire connaître ce pays et décide de proposer des voyages solidaires de découverte. Mais alors que son idée commence à germer, la Seconde Intifada éclate en septembre 2000, suspendant tout projet pour une période indéterminée. L'alternative consistera alors à écrire un guide de voyage. Trois ans plus tard, *Palestine et Palestiniens* ⁽²⁾ est publié. Le choix du titre ne doit rien au hasard : l'ouvrage présente, bien sûr, la Palestine et ses richesses ; mais surtout, il présente ses habitants, démontrant que la propagande coloniale, qui décrit « une terre sans peuple », est une parfaite hérésie. Le guide est une réussite : il est réédité en 2006 et une 3^e édition paraît en 2016. Entre temps a été créée, à Ramallah, l'agence de voyage responsable : Diwan Voyage.

Rien d'étonnant donc à ce que Sabri Giroud s'attache aujourd'hui à illustrer la diversité des visages qui ont contribué, au fil des siècles, à la construction de l'identité de ce pays. Tous disent un moment de son histoire, de Noura la chamane dont la sépulture fut découverte en 2008, quelque douze millénaires après son ensevelissement, à François Abou Salem figure centrale du théâtre palestinien contemporain, disparu en 2011. Pour asseoir ce projet et en assurer la crédibilité, il fallait s'appuyer sur des compétences indiscutables et de solides recherches historiques. Sabri Giroud s'est donc tourné vers de nombreux spécialistes. C'est ainsi qu'archéologues, historiens, anthropologues, chercheurs en sciences sociales ou journalistes ont rendu ce livre possible par la complémentarité et l'érudition de leurs approches. Certains ouvrent de nouvelles pistes de recherche, étayées par une abondante documentation, d'autres présentent le parcours inattendu mais particulièrement éclairant de quasi inconnus. Ce sont finalement quarante-cinq auteurs qui signent ces portraits, fruits d'un travail de longue haleine : huit ans de contacts multiples et d'échanges. Le choix

définitif des textes à partir de quelque 80 propositions a porté sur la façon dont ils ouvraient sur la compréhension de l'histoire de la Palestine, sur leur capacité à interroger cette histoire, voire à ouvrir de nouvelles pistes de recherche plutôt qu'à livrer de simples biographies. Si la moitié des portraits concerne le xx^e siècle, marqué par le mandat colonial britannique et l'implantation du sionisme, l'autre moitié porte sur les origines du pays, qui deviendra le « cœur arabe du Proche-Orient ».

Concernant les origines, loin des anachronismes du schéma biblique et des reconstructions partisans, les textes présentés éclairent l'histoire de la Palestine au regard des civilisations qui

l'ont traversée et auxquelles elle a contribué. Ils permettent de comprendre les transformations et les mutations politiques, culturelles et culturelles, d'un territoire en constante interaction avec les régions qui l'entourent. C'est par exemple le cas du portrait de Samson, ce héros légendaire de l'Antiquité, qui interpelle l'Ancien Testament en montrant qu'avant d'intégrer le Livre des Juges, son nom a été forgé à partir de celui du dieu solaire et de la justice du Proche-Orient ancien : Shamash. De même, l'analyse du contrat de mariage d'Arsinoé, conclu près d'Hébron, au II^e siècle avant notre ère, rend palpable la diversité culturelle et culturelle de la société. Puis on découvre plus loin l'histoire de Zacharie le scolastique, qui nous montre qu'au V^e siècle à Gaza, une école ré-

putée d'expression grecque défendait une doctrine singulière du Verbe incarné en Jésus Christ, en opposition au dogme impérial, préfigurant la séparation des Églises grecque et syriaque. Quelques portraits plus loin, nous faisons connaissance de Al-Muqaddasi, le plus grand géographe du Moyen Âge.

Arrive le XIX^e siècle qui voit Qassim Al-Ahmad, dignitaire de Naplouse, incarner la révolte de 1834 contre le régime d'Ibrahim Pacha, souvent considérée comme le signe précurseur d'un sentiment national palestinien. Plus loin, nous découvrons Youssef Diya'Al-Khalidi, maire de Jérusalem, puis député à la fin du XIX^e siècle, que le consul général américain de l'époque présente ainsi : « s'agissant de politique comme de religion, presque aussi libéral qu'un républicain français ». N'y a-t-il pas là le germe de la tolérance à l'autre que l'on rencontre si souvent chez les Palestiniens ?



(1) Sabri Giroud (dir.), *La Palestine en 50 portraits. De la préhistoire à nos jours*, Riveneuve, 2023. 477 p.

(2) Sabri Giroud, *Palestine et Palestiniens*. Guide de voyage, ATG, 2003. 469 p.

Vient le début du XX^e siècle et le portrait de Youssef Al-Issa, pionnier du journalisme à Jaffa. Admirateur de la culture européenne, il fustigeait en même temps le « régime des capitulations », signé en l'an 1536 et prolongé jusqu'à la fin de l'Empire ottoman. Ce régime favorisa l'achat des terres par des Européens ainsi que l'expropriation des métayers par les premières milices sionistes. Un peu plus loin on découvre le dilemme de Ishaq Shami, reflet d'une des identités les plus contestées, celle des juifs arabes palestiniens qui partageaient langue et culture avec leurs compatriotes chrétiens et musulmans. On retient également la biographie de Georges Mansour, pionnier du mouvement ouvrier palestinien avant la Deuxième Guerre mondiale. Il tenta de protéger l'emploi arabe menacé par l'*Histadrout*, ce syndicat juif qui, avec ses « gardiens du travail », intimidait par la menace armée employeurs et travailleurs pour imposer le « travail juif ». La place qu'ont su prendre les femmes dans la résistance est également soulignée avec les portraits de Karima Abboud la photographe, de Naïla Ayesha, au cœur de toutes les confrontations, qu'il s'agisse de manifestations ou d'actions

clandestines, ou encore de Aïcha Odeh qui a contribué à modifier l'image des femmes dans sa société en osant témoigner de ce qu'elle a subi pendant sa détention dans les années 1970.

On pourrait multiplier les exemples d'apports de cet ouvrage, y compris à propos d'acteurs illustres comme Yasser Arafat, Edward Said, Mahmoud Darwich ou encore Naji Al-Ali, le dessinateur du fameux petit Handala, incarnation des enfants des camps. Pour chacun d'eux, l'érudition des narrateurs apporte souvent un éclairage nouveau et sans concession. Mais, puisqu'il faut conclure, citons Jean-Baptiste Humbert, directeur du laboratoire d'archéologie de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem, qui signe la préface : « Cinquante portraits sont ici rangés côte à côte selon le temps [...] Des cinquante portraits confondus l'un dans l'autre, sort une image où quelqu'un a peint l'universel. »

Bernard Devin

Palestine en campagne 2023

Les 20 ans du Philistin, du 11 au 13 août à Montrozier

Faut-il présenter le Philistin ⁽¹⁾ ? Depuis vingt ans, Jean Marie Dansette sillonne les routes pour participer à la plupart des événements de soutien à la Palestine. Il y déploie son stand de produits agricoles et artisanaux, où chacun vient faire ses courses. Il assure l'importation et la diffusion de produits « made in Palestine » ⁽²⁾, où il se rend régulièrement. Il a ainsi tissé progressivement des liens d'amitiés indéfectibles. Mais au-delà de cette activité principale, sa profonde motivation à faire connaître ce que vivent les Palestiniens l'a très vite conduit à organiser tous les 2 ans un rendez-vous d'été à Montrozier, le village où il habite, près de Rodez. Au fil du temps, « Palestine en campagne » où ses invités palestiniens (producteurs, artisans, artistes et journalistes) viennent rencontrer des centaines d'amis de la Palestine venus d'un peu partout en France, est devenu pour beaucoup un événement à ne pas rater. L'occasion, entre autres, de retrouver nombre de copains de l'AFPS, ou d'organisations amies, pour déjeuner et faire la fête ensemble. Cette année était particulière : il s'agissait de fêter les 20 ans du Philistin.

Entre le 11 et le 13 août dernier ce sont 30 invités palestiniens qui sont intervenus dans 10 conférences-débats et 9 spectacles. Par-delà la qualité et l'intérêt de tous ces événements ⁽³⁾ on retiendra la remarquable prestation des 13 danseuses de la troupe de *dabkeh* ⁽⁴⁾ de Jérusalem « Douban », ainsi que la promenade du dimanche de l'ensemble des participants radieux, marchant en musique et dansant sur 2 km derrière une remorque décorée aux couleurs de la Palestine, tirée par un énorme tracteur, jusqu'à la guinguette au bord de l'Aveyron où était servi le repas du midi. Sur les 3 jours, quelques 800 personnes



ont participé à la fête. Alors qu'importe l'habituel déficit financier de l'événement, lié à l'énorme coût des billets d'avion depuis la Palestine : « c'est pour ça qu'on ne se retrouve que tous les 2 ans » explique Jean-Marie, « ça permet de refaire de la trésorerie ». Alors merci Monsieur Dansette, et encore bravo !

BD

(1) Les Philistins, ou « peuple de la mer », se sont installés entre Gaza et Jaffa à la fin du II^e millénaire av. J.-C. Leur nom est à l'origine de celui de la région : « Filastin », devenue « Palestine ».

Le philistin : association créée en 2003

(2) Voir le site de vente en ligne Fipsouk : <http://fipsouk.fr>

(3) Voir le programme complet qui figure encore pour quelque temps sur le site <http://www.philistin.fr>

(4) La dabkeh est une danse de groupe en ligne très prisée en Palestine.

Voix en résistance

Le livre de Salah Hammouri *Prisonnier de Jérusalem* est un témoignage, rédigé avec Armelle Laborie-Sivan, qui raconte le harcèlement dont il a été victime depuis son adolescence et ses premiers engagements contre l'occupation, qui lui vaudront de passer presque dix années de sa vie en prison. Salah y décrit le système carcéral israélien, machine à briser les corps et les esprits, qui l'a évidemment meurtri, sans pour autant le faire taire. Au milieu de ce parcours de condamné il a rencontré une solidarité sans faille entre prisonniers. Une lutte du quotidien derrière les barreaux faite d'expériences humaines, de rencontres au-delà des clivages politiques qui le conduiront à devenir avocat pour les prisonniers, puis le militant des droits humains qui ne se tait pas et qui dénonce leur violation.

Avec ce livre, Salah poursuit son combat auprès de la résistance palestinienne depuis son exil forcé.

En participant à sa diffusion, l'AFPS renouvelle une fois de plus sa solidarité à Salah Hammouri ainsi qu'aux milliers

de prisonnier.es palestinien-nes dont il est devenu l'un des porte-parole les plus connus.

En vente au prix de 10 €, en librairie, ou commande en ligne sur le site : <https://editionslibertalia.com/catalogue/orient-xxi/prisonnier-de-jerusalem-salah-hammouri>

Oslo, un échec ?

La place nous a manqué dans ce numéro pour analyser l'aboutissement des accords d'Oslo après 30 ans. Accord asymétrique, faut-il le rappeler, entre un mouvement politique, l'OLP et un État ?

Ce processus de 5 ans qui devait favoriser la paix a en fait conforté l'entreprise coloniale d'Israël en garantissant ses intérêts et en lui permettant d'exercer un contrôle très strict sur la Palestine et son peuple. Aujourd'hui, les Palestinien-nes « de la rue » sont quasi unanimes à penser que c'était un piège qui a facilité le déni de leurs droits et libertés.

Nous y reviendrons dans le n° 87 !

MS

Trimestriel édité par l'Association
France Palestine Solidarité (AFPS)

Directeur de publication :

Bertrand Heilbronn

Comité de rédaction : Anne-Catherine Charrier,
Bernard Devin, Jacques Fontaine,
Jacques Fröchen, Françoise Leblon,
Jean-Marc Lévy, Emmanuelle Morau, Mireille Sève,
Thomas Vescovi

Président de l'AFPS :

Bertrand Heilbronn

Maquette et mise en page : Jean-Marc Lévy

CPPAP : N° 0923 G 83106

Imprimerie : Printcorp - Saint-Brieuc
6 boulevard Clemenceau - CS 10006
22099 Saint-Brieuc cedex 09

Palestine Solidarité

octobre 2023

redaction-palsol@france-palestine.org

www.france-palestine.org

Association France Palestine Solidarité

21 ter, rue Voltaire

75011 Paris (M° Rue des Boulets)

Tél. : 01 43 72 15 79

Fax : 09 56 03 15 79

CCP : La Source 34 521 83 N

Trimestriel indiquant la position de l'AFPS sur la question palestinienne et apportant des informations sur la vie de l'association, les activités de ses groupes locaux et celles de ses partenaires du mouvement de solidarité avec la Palestine.

Quatre numéros par an.

Abonnement :

5 € pour les adhérents à l'AFPS

9 € pour les non adhérents

Abonnez-vous !